



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3058 - JEUDI 2 NOVEMBRE 2017

DROITS DE L'HOMME

Le Conseil de sécurité se dresse contre l'impunité en RDC

Le Conseil de sécurité des Nations unies a, dans un communiqué publié le 30 octobre, réitéré l'importance et l'urgence d'une enquête rapide et transparente sur les violations du droit international humanitaire en RDC. En raison de l'assassinat de civils par des acteurs étatiques et non étatiques et de l'utilisation disproportionnée de la force par des éléments des forces de sécurité, l'instance onusienne a souligné la nécessité de respecter pleinement les droits de l'homme et de redoubler d'efforts pour lutter contre l'impunité.

Les parties en conflit ont été exhortées à protéger la population civile, conformément aux obligations que leur impose le droit international humanitaire.

Page 5



Une séance plénière au Conseil de sécurité de l'ONU à New York.

UNITÉ DE L'OPPOSITION

Rencontre en perspective entre Félix Tshisekedi et Jean-Pierre Bemba



Félix Tshisekedi

Le message du sénateur Jean-Pierre Bemba, président du Mouvement de libération du Congo (MLC), a trouvé un écho favorable dans les milieux de l'opposition et particulièrement de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) où l'on

souligne la nécessité de mettre en place un front large de l'opposition contre Joseph Kabila pour gagner la bataille de l'alternance.

Dans cette optique, un rapprochement entre l'UDPS et le MLC n'est pas à exclure d'au-



Jean Pierre Bemba

tant plus qu'un tête-à-tête Félix Tshisekedi-Jean Pierre Bemba s'annonce déjà pour imminent. Le fils Tshisekedi l'a lui-même annoncé, au cours d'un récent point de presse sans toutefois avancer une date.

Page 3

CDH-ONU

La polémique sur le choix de la RDC refait surface

Les événements de Goma du 30 octobre viennent de relancer le débat sur l'admission de la RDC au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH). Si pour certains l'entrée du pays dans cette institution internationale est une victoire, beaucoup n'ont pas vu d'un bon œil cette décision. Les événements de Goma, dans le Kivu, remettent sur la sellette des critiques sur ce choix controversé.

Alors que beaucoup attendent voir le gouvernement changer ses méthodes, des morts et des blessés par balle lors des manifestations pacifiques sont annoncés dans ce coin du pays pendant que d'autres personnes croupissent en prison.

Page 5

ÉPARGNE

Un taux de bancarisation en-dessous de la barre des 10%

La sensibilisation des épargnants se poursuit sans relâche tant à Kinshasa que dans d'autres villes du pays où les institutions financières sont de plus en plus actives depuis quelques années. Elles cherchent, en effet, à faire accéder des millions de Congolais au circuit financier. Actuellement, l'on estime le taux de bancarisation dans la fourchette entre 6 et 8 % de la population active. À ce titre, il est bien l'un des plus faibles de la région. Pourtant, le secteur bancaire a connu une progression plutôt fulgurante cette dernière décennie. Malgré le nombre important d'institutions bancaires, une certaine opinion ne s'explique pas la faible pénétration bancaire.

Page 2

ÉDITORIAL

Exposer

L'Afrique s'affirmant de jour en jour comme le continent de l'avenir il n'est pas étonnant que, partout dans le monde et sous toutes les latitudes, les expositions se multiplient dans des lieux prestigieux afin d'en retracer l'histoire, d'en présenter les arts et traditions, d'en décrypter les croyances et les mythes.

Très symbolique de ce puissant mouvement est l'exposition qui vient d'ouvrir ses portes à Paris dans le cadre du Musée des Arts Premiers sous le titre «Les forêts natales». Rassemblant plusieurs centaines d'objets traditionnels en provenance d'une dizaine de pays d'Afrique centrale, elle attire d'ores et déjà vers lui des milliers de visiteurs en quête de savoirs sur cette partie du monde que l'Europe a longtemps dominée, puis s'est empressée d'oublier quand notre continent s'est libéré de sa tutelle il y a près de soixante ans.

Si nous évoquons ici cet évènement dont la dimension est planétaire c'est, d'abord, parce qu'il témoigne d'un intérêt pour l'Afrique qui n'est plus seulement de nature économique mais qui touche à l'essentiel, c'est-à-dire à la nature même de l'homme, à son histoire, à ses rapports avec la planète. Mais c'est aussi parce qu'il devrait inciter les Africains, tous les Africains, à mettre mieux en valeur les trésors qu'ils ont eu la sagesse de ne pas détruire comme l'ont fait tant de civilisations par le passé.

Nous attachant nous-mêmes depuis près de vingt ans à rassembler, pour les sauver et non pour en tirer profit, des objets d'art en provenance de tous les pays du Bassin du Congo et ayant contribué à la création du Musée kiébe-kiébe de Ngolodoua, nous sommes bien placés pour dire et écrire, ici, que le temps est venu de restaurer les musées nationaux de notre pays. Pour en faire, bien sûr, des lieux de prestige vers lesquels afflueront les visiteurs de tous les continents, mais, plus encore sans doute, pour ériger chacun d'eux en un centre de recherche et de réflexion sur notre longue, très longue Histoire comme le fait aujourd'hui à Paris le Musée du Quai Branly créé sous l'impulsion de Jacques Chirac.

Le temps est venu, soyons-en convaincus, d'exposer aux yeux du monde entier les trésors que l'Histoire nous a légués et que nous avons su préserver contre vents et marées.

Le courrier de Kinshasa

ÉPARGNE

Un taux de bancarisation en-dessous de la barre des dix pour cent

La sensibilisation des épargnants se poursuit sans relâche tant à Kinshasa que dans d'autres villes du pays où les institutions financières sont de plus en plus actives depuis quelques années.

Les institutions financières cherchent, en effet, à faire accéder des millions des Congolais au circuit financier. C'est ainsi que Kinshasa a connu une ambiance assez particulière le 31 octobre, journée dédiée à l'épargne au niveau international et commémorée désormais en République démocratique du Congo (RDC). A cette occasion, plusieurs banques et institutions de micro-finance ont participé à une grande rencontre au collège Boboto, consacrée à l'épargne populaire. Le défi pour ces acteurs financiers semble plus difficile cette année à cause du contexte économique et financier morose. Toutefois, rien n'a empêché la tenue de cette activité au sein d'un établissement scolaire catholique parmi les mieux réputés de la capitale.

Recadrer le débat

Actuellement, l'on estime le taux de bancarisation dans la fourchette entre 6 et 8 % de la population active. À ce titre, il est bien l'un des plus faibles de la région. Pourtant, le secteur bancaire a connu une progression plutôt fulgurante cette dernière décennie. Au total, on compte aujourd'hui plus de dix-huit banques, même si quelques unes d'entre elles se trouvent sous gestion administrative provisoire de la Banque centrale du Congo. Malgré le nombre important d'institutions bancaires, une certaine opinion ne s'explique pas la faible pénétration bancaire. L'une des causes identifiées est le faible déploiement du système bancaire sur l'étendue du territoire national. « Nous avons dix-huit banques pour 26 provinces. C'est une moyenne brute de moins d'une

banque par province », explique Richard M., un expert qui a requis l'anonymat. Selon lui, l'offre bancaire a bien évolué, mais elle reste « trop classique et peu adaptée aux réalités économiques du pays ». Enfin, il va plus loin en rajoutant une troisième contrainte majeure souvent méconnue : « la faible connaissance des produits et concepts financiers par les consommateurs représente également un vrai problème ».

Un pays sous-bancarisé ?

En partant des derniers chiffres disponibles, on arrive à l'estimation qu'au moins 8 Congolais sur 100 ont accès à un service bancaire. Pas de doute, il y a bien une épargne populaire à collecter. Dans la foulée, un autre débat voit le jour sur la viabilité des comptes, 5 millions répertoriés depuis 2016, et l'accès effectif des épargnants à tous les produits bancaires. Toutes ces contraintes poussent nombre d'études réalisées dans ce secteur à parler de la sous-bancarisation de la RDC. En effet, la bancarisation se mesure par la part des clients détenteurs des comptes et/ou desservis en services financiers, qui doit être supérieure à 50 % de la population totale résidente active. Plusieurs autres faiblesses tant internes qu'externes participent à la sous-bancarisation du pays. Il y a principalement l'extraversion de l'économie nationale, la faible gouvernance des institutions financières, l'entrepreneuriat local peu compétitif, la faible collecte de l'épargne, l'absence d'un marché financier local, la faible capacité de refinancement et la violation régulière des normes prudentielles par les acteurs financiers. Mais cela n'a pas empêché la multiplication du volume de crédit par 40 en l'espace de 12 ans, soit entre 2001 et 2013. Toutefois, les efforts devront se poursuivre car ce volume de crédit ne peut répondre aux besoins de financement de

l'économie nationale.

Défis futurs

De nombreux défis vont s'imposer au secteur bancaire et financier. D'une manière générale, on note que la stratégie traditionnelle des banques repose principalement sur un ciblage des villes compétitives du pays. Kinshasa, le Kongo central et le Katanga sont les 3 premières provinces du pays en termes d'importance des activités commerciales. Bien entendu, elles ont connu la forte concentration des institutions financières. Certaines provinces sous-bancarisées comme les deux Kivu et l'ex-province Orientale ont enregistré un retard suite au problème sécuritaire.

Face à la course onéreuse à l'ouverture des nouvelles agences viables, certaines banques ont choisi de passer désormais par des intermédiaires locaux, contribuant ainsi à l'émergence des nouveaux acteurs financiers. Dans le lot, on retrouve le métier d'agent bancaire. C'est celui qui offre aux clients des banques le service de dépôt et de retrait d'argent sur un compte. Seules les banques anciennement implantées ont réussi à mettre en place des réseaux viables.

Actuellement, on assiste à un intérêt croissant sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME). Les rencontres comme celle de Boboto permettent aux banques et institutions de micro-finance de nouer des contacts avec cette catégorie d'entrepreneurs estimée à plus d'un million dans la seule ville de Kinshasa. Il faut arriver à développer des produits financiers adaptés aux MPME. Le maintien d'un dialogue permanent s'avère une nécessité surtout dans le volet conseil car la grande majorité des MPME évolue dans l'informel. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BANQUE MONDIALE

Une mission d'appui à la mise en œuvre du Projet de transport multimodal

La mission menée du 23 octobre au 4 novembre à Kinshasa, Goma et Lubumbashi débouchera sur un projet d'aide-mémoire qui sera remis, à son terme, au gouvernement congolais.

La Cellule d'exécution du projet de transport multimodal (CEPTM) s'est réjouie de la tenue de la 14e mission d'appui à la mise en œuvre du Projet de transport multimodal (PTM). Cette mission va également évaluer le Projet d'amélioration de la sécurité à l'aéroport de Goma (PASAG) et le Projet d'amélioration de la capacité de la DRC à gérer, surveiller et réagir aux risques naturels dans la région de Goma (GFDRR et Don Japonais). L'équipe de la Banque mondiale est conduite par le chargé des Projets, Mustapha Benmaamar.

Dans un communiqué du 1er novembre, il a été noté que, dans la capitale Kinshasa, la mission a passé en revue, du 23 au 26 octobre, l'avancement d'activités exécutées par l'Unité de projet basée à Kinshasa, les performances financières et opérationnelles des projets en termes de passation des marchés, de gestion financière, de sauvegardes sociales et environnementales, de décaissements et de la réalisation des objectifs de développement du PASAG et du



La visite des chantiers sur les tronçons des voies réhabilitées et en réhabilitation entre Lumata et Lubumbashi/CEPTM

GFDRR. Avec la CEPTM, cette mission a discuté des dispositions fiduciaires requises pour la clôture du projet PTM au 30 juin 2018.

La RVA et la RVF concernées

De la Régie des voies aériennes (RVA), la mission de la Banque mondiale a été informée du niveau d'exécution d'installation et mise en fonctionnement des acquisitions pour le système de contrôle et surveillance de l'espace aérien de la RDC et des aides à l'atterrissage à l'aéroport international de N'djili, de l'ex-

ploitation de l'étude pour une zone fret à cet aéroport ainsi que de la finalisation de la version définitive de l'étude de développement des aéroports secondaires.

A propos de la Régie des voies fluviales (RVF), les échanges ont principalement porté sur l'évolution des travaux de réhabilitation du baliseur Mongala, des travaux de balisage de la rivière Mongala, Lua, Kindu - Ubundu et Bukama - Kongolo. La mission, qui était en route pour Lubumbashi, a aussi effectué, dans le cadre de l'exécution du PASAG, une brève visite des chantiers à

l'aéroport de Goma où elle a eu une escale.

Un travail avec les différentes directions de la SNCC

Du 28 au 31 octobre, à Lubumbashi, l'équipe de la Banque mondiale est passée à l'Unité de projet basée à Lubumbashi (UPL) et à la direction générale de la Société nationale de chemins de fer du Congo (SNCC). Dans cette ville, elle a travaillé avec les différentes directions de la SNCC, la coordination de la CEPTM et l'UPL, les représentants du ministère des Transports et

voies de communication et de la Cellule de coordination et suivi des projets du ministère des Finances, sur l'exécution des activités critiques identifiées lors de la précédente mission effectuée en avril 2017.

Des discussions ont été poursuivies autour de l'étude des options pour un nouveau schéma institutionnel et organisationnel de l'industrie ferroviaire dans le pays. À cette occasion, la mission a passé en revue les performances financières et opérationnelles de la SNCC ainsi que l'avancement du programme de réhabilitation de l'infrastructure et des matériels roulants. Cela a particulièrement permis de faire le suivi des dispositions prises pour renforcer les conditions de sécurité de la circulation telles que définies lors de la 13e mission de supervision effectuée en avril. L'équipe de l'Institution de Bretton woods a également visité des chantiers à l'usine de production des traverses en béton armé et sur les tronçons des voies réhabilitées et en réhabilitation entre Lumata et Lubumbashi. Il est prévu, au retour de la mission à Kinshasa, une réunion de restitution avec le vice-Premier ministre et ministre des Transports et voies de communication.

Lucien Dianzenza

UNITÉ DE L'OPPOSITION

Tête-à-tête en vue entre Félix Tshisekedi et Jean-Pierre Bemba

L'appel à l'unité de la famille politique, lancé par le challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006, a reçu un écho favorable à l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

L'unité de l'opposition est de nouveau au cœur des préoccupations. Le dernier passage de Nikki Haley à Kinshasa a été une occasion pour cette famille politique, à travers ses leaders, de se mettre ensemble pour entrevoir avec optimisme la suite des événements. Autour de l'ambassadrice américaine, l'opposition radicale a fait chorus pour exposer ses desiderata qui, pour l'essentiel, tournent autour d'une « transition sans Kabila ». Le Mouvement de

libération du Congo (MLC), l'UNC et le Rassop/Limete, les trois principales forces politiques du pays, étaient au rendez-vous, scellant par le fait même, une réconciliation qui, hier encore, procédait d'une vue de l'esprit.

L'occasion faisant le larron, Vital Kamerhe, Eve Bazaïba, Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi ont compris l'intérêt d'unir leurs forces plutôt que d'évoluer en ordre dispersé. Le combat pour l'alternance, en effet, requiert une mise en commun d'énergies et d'idées. Ayant capté le signal depuis sa cellule de la Haye où il purge une peine de dix-huit ans de prison pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par ses rebel-

les du MLC en Centrafrique en 2002 et en 2003, Jean Pierre Bemba croit le moment venu pour fédérer les forces politiques et sociales. Dans un message publié le 30 octobre depuis sa cellule, il appelle l'opposition et la société civile à se mettre ensemble pour revendiquer une alternance démocratique dans le pays.

Le chairman du MLC préconise, de ce fait, la création d'une coalition des forces politiques et sociales qui, dit-il, ne devra pas servir d'ambitions personnelles et de calculs politiques individuels. Elle devra plutôt être « une mobilisation nationale pour défendre la Constitution de la République et les acquis de la démocratie ». Et

d'ajouter : « Les forces sociales et politiques concernées devront s'organiser pour avoir un objectif commun, une parole commune et mener des actions concertées. (...) Chaque force sociale ou politique devra conserver son autonomie ainsi que son identité. L'heure n'est plus aux tergiversations, prenons nos responsabilités. Nous devons tout faire pour restaurer la dignité du peuple congolais. La République démocratique du Congo doit cesser d'être la risée du monde ».

Le message du sénateur Jean-Pierre Bemba, président du MLC, a trouvé un écho favorable dans les milieux de l'opposition et particulièrement de l'UDPS où l'on souligne la nécessité de mettre en place

un front large de l'opposition contre Joseph Kabila pour gagner la bataille de l'alternance. Dans cette optique, un rapprochement entre l'UDPS et le MLC n'est pas à exclure, d'autant plus qu'un tête-à-tête Félix Tshisekedi-Jean Pierre Bemba s'annonce déjà pour imminente. Le fils Tshisekedi l'a lui-même annoncé au cours d'un récent point de presse, sans toutefois avancer une date.

Un rapprochement qui pourrait être scellé par la création d'une méga plate-forme de l'opposition autour de laquelle vont se cristalliser ses actions, immédiates et à venir, avec pour objectif déclaré, l'alternance au sommet de l'Etat.

Alain Diasso



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés de l'opposition regagnent l'hémicycle

Les députés de l'opposition ont décidé de reprendre la participation aux plénières de l'Assemblée nationale après plus de trois semaines de boycott.

Depuis le 10 octobre, les députés de l'opposition avaient décidé de ne plus siéger aux séances plénières de l'Assemblée nationale. Ils ont boycotté les travaux de leur institution pour la simple raison que leurs vues n'étaient pas prises en compte dans un hémicycle où la Majorité semble dicter sa loi. Le tout cautionné par le président Aubin Minaku dont la police de débats a été jugée complaisante voire orientée et faisant la part belle aux députés de la Majorité qui se tirent souvent à bon compte avec des motions incidentielles destinées à sauver leurs ministres. Le cas du ministre des Affaires étrangères, She Okitundu, et de son collègue de l'Intérieur, Emanuel Shadari, visés par une motion de censure qui s'est terminée en eau de boudin à la suite d'une motion incidentielle sans que les deux incriminés ne répondent des faits à leur charge, est la goutte d'eau qui a débordé le vase.

Depuis la séance plénière qui a vu le député Zacharie Baba-

baswe annihiler l'action de l'opposition parlementaire qui voulait en découdre avec les deux ministres incriminés, les députés de l'opposition ont décidé de sécher les plénières. Plus de trois semaines après, ils viennent de renoncer à leur décision en regagnant l'hémicycle. Ils ont déclaré avoir reçu des garanties de la part du président de la chambre basse du Parlement que la motion contre le ministre des Affaires étrangères sera reprogrammée.

Bien plus, l'enjeu lié à l'examen de la révision de la loi électorale avec, à la clé, l'adoption d'autres lois relatives au processus électoral aurait motivé leur retour aux plénières de l'Assemblée nationale. En effet, l'opposition parlementaire refuse d'être considérée comme un facteur de blocage au processus électoral étant entendu que l'examen des matières électorales ne pourra se faire sans leur participation. Ils espèrent, par ailleurs, qu'avec leur retour, les textes fondamentaux régissant le fonctionnement de leur institution seront respectés et que le président Aubin Minaku jouera désormais franc jeu en étant l'église au milieu du village.

Alain Diasso

DROITS DE L'HOMME

Le Conseil de sécurité se dresse contre l'impunité en RDC

L'instance onusienne a, dans un récent communiqué, réitéré son appel à l'ouverture imminente d'une enquête sur les violations des droits humains dans le pays.

Le débat annuel du Conseil de sécurité de l'ONU, le 31 octobre, à New York, s'est appesanti particulièrement sur le sort des enfants en temps de conflit armé avec une extension plus large sur la protection des droits de l'homme. La République démocratique du Congo (RDC) a été citée abondamment dans cette plénière avec, à la clé, la demande expresse de l'ouverture imminente d'une enquête sur les violations des droits humains dans le pays. Alors que le Conseil se réunissait à New-York, au plan national et plus précisément à Goma, la tension était vive entre les forces de l'ordre et les manifestants qui appelaient à la tenue des scrutins d'ici au 31 décembre. Les dérapages occasionnés par

ces incidents ayant entraîné mort d'hommes n'ont pas laissé indifférent le Conseil de sécurité qui a vite réagi par le biais d'un communiqué.

Les membres du Conseil ne sont pas allés par quatre chemins pour dénoncer cette poussée de violence dans le pays, tout en s'alarmant sur l'impunité dont jouissent certaines personnalités étatiques et non étatiques qui, d'après eux, sont responsables de ces violations des droits de l'homme. Le Conseil exhorte la RDC à respecter pleinement les droits de l'homme et à redoubler d'efforts pour lutter contre l'impunité. Tout en réitérant l'importance et l'urgence d'une enquête rapide et transparente sur les violations du droit international humanitaire, le Conseil a, par ailleurs, dénoncé l'assassinat de civils par des acteurs étatiques et non étatiques ainsi que l'utilisation disproportionnée de la force par

des éléments des forces de sécurité. Concernant le sort des enfants, il a été indiqué que la RDC, le Sud-Soudan et le Nigeria enregistrent un grand nombre des cas de violences sexuelles contre des enfants. « Des dizaines de millions d'enfants dans le monde ont été chassés de leur foyer par les combats, voyant leurs familles déchirées, leur enfance révoquée et leur avenir menacé », a fait savoir l'ONU. Et d'indiquer qu'en 2016, c'est en Afghanistan que le plus grand nombre d'enfants victimes a été recensé.

Le Conseil de sécurité a demandé instamment aux parties en conflit de prendre toutes les précautions possibles pour protéger la population civile et les biens de caractère civil sous leur contrôle des effets des attaques, conformément aux obligations que leur impose le droit international humanitaire.

A.D.

CDH-ONU

La polémique sur le choix de la RDC refait surface

Alors que l'opinion attend du Congo-Kinshasa la preuve d'un changement des méthodes dicté notamment par son élection au sein de l'institution des droits de l'homme des Nations unies, les événements du 30 octobre à Goma, dans le Kivu, remettent en selle des critiques sur ce choix que beaucoup continuent à qualifier de controversé.

Le débat vient d'être relancé sur l'admission de la RDC au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH). Si, pour certains, cette entrée dans cette institution internationale est une bonne chose et une victoire pour le pays de Joseph Kabila, beaucoup ne le voient pas d'un bon œil. Déjà, à la veille de cette élection, Human Rights Watch (HRW) avait appelé les États membres de l'ONU à ne pas voter en faveur de la RDC. Cette ONG internationale a motivé son exhortation par « des violations généralisées des droits humains commises par le gouvernement et de son manque de coopération avec les mécanismes des Nations unies dans le domaine des droits humains ».

Pour le directeur de plaidoyer auprès de l'ONU à HRW, Louis Charbonneau, en effet, « accepter la candidature de la RDC porterait atteinte aux principes fondateurs et à la

crédibilité du principal organe des droits humains de l'ONU et à sa capacité à promouvoir le respect de ces mêmes droits ». « Ce serait aussi un affront cinglant aux innombrables victimes des exactions du gouvernement et au travail des courageux activistes congolais », avait-il dit.

Des Congolais opposés au choix de leur pays

De nombreux activistes des droits humains dans le pays se sont également prononcés contre cette candidature. Le 12 octobre, par exemple, près de 160 organisations congolaises avaient demandé aux États membres de l'ONU de s'opposer à la candidature de la RDC, affirmant que voter en sa faveur « enverrait un mauvais signal pour un pays qui est loin d'être exemplaire » en matière de droits humains. Selon elles, ce pays ne sert pas de modèle en la matière. Bien que

sa candidature ait été largement contestée, notamment par des ONG des droits de l'homme, ce vote a donné à la RDC le droit de siéger au sein de cette institution. Le Congo-Kinshasa a ainsi intégré cette organisation pour les trois prochaines années à dater du mois de janvier 2018. Réagissant à cette élection, le gouvernement congolais s'est, juste après, félicité de cette victoire. Pour son porte-parole, Lambert Mende, ceux qui s'opposaient à cette candidature « ont échoué ». À l'en croire, le monde entier – et pas seulement l'Afrique, puisque 151 voix, c'est au-delà du continent africain – venait ainsi d'apporter un soutien significatif à la RDC et à son gouvernement. De l'avis du ministre Lambert Mende, la RDC allait devoir mettre à contribution son expérience en la matière au service du CDH de l'ONU.

Mais ce qui vient de se passer à Goma, avec la répression des manifestants par les forces de l'ordre, vient de relancer ce débat qui a prévalu avant cette élection. Des

associations de défense des droits de l'homme, qui n'ont jamais baissé leur garde et qui sont restées comme aux aguets, regrettent. « Alors que beaucoup attendent voir le gouvernement en place changer ses méthodes, des morts et des blessés par balle du lundi 30 octobre à Goma rappellent toutes ces personnes mortes lors des manifestations pacifiques, celles qui croupissent en prison dont Diomi Ndongala, Franck Diongo, Firmin Yangambi, Jean-Claude Muyambo, etc. », ont-elles fait savoir. Elles ont également rappelé ceux des Congolais qui sont forcés de vivre en dehors de leur pays, parmi lesquels Moïse Katumbi, Éric Kiomba Mpongo du Mouvement de libération du Congo, etc. Pour ce militant du parti de Jean-Pierre Bemba, en effet, une de ces ONG a relevé que ce dernier est porté disparu depuis les événements de mai 2015 à Kinshasa.

Quoique sa famille n'a pas d'informations précises sur lui, elle subit la pression des personnes se déclarant des services de sécurité qui

veulent avoir de ses nouvelles. « Ces menaces ont fait que, craignant que ces personnes mettent en exécution leurs macabres promesses, certains membres de cette famille ont opté pour la clandestinité, brisant ainsi leur rythme quotidien », a expliqué l'ONG

Front congolais pour les droits de l'homme.

Avec tous ces faits au dos, la RDC a encore de preuves à faire pour mériter son choix au sein du CDH de l'ONU. Il est même rappelé que l'opinion attend d'elle une réponse positive à la décision de la structure sur le cas Diomi Ndongala. Saisi par cet opposant politique, le CDH de l'ONU avait condamné la RDC à le libérer, à annuler le jugement qui l'avait condamné à l'issue d'un procès inique et à l'indemniser. Depuis près de deux ans déjà, le Congo-Kinshasa, bien qu'officiellement notifié, n'a pas encore exécuté ce jugement de l'institution qui vient de l'accueillir en son sein comme membre.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Sylvie Jacqueline Ndongmo : « Les médias sont un acteur incontournable »

D'avis que la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU est au cœur du développement de notre continent, la présidente de WILPF-Cameroun a préconisé, à deux mois de son 17^e anniversaire, que les femmes des médias s'en approprient. Elle l'a confié au *Courrier de Kinshasa* à la fin du séminaire mobilisant ces dernières à cet effet tenu par le réseau Femmes éditrices pour la paix et la sécurité en Afrique centrale (Feppsac) du 29 au 31 août dernier à Yaoundé avec le soutien du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca).

Le Courrier de Kinshasa :
Comment devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Sylvie Jacqueline Ndongmo :
Je suis Sylvie Jacqueline Ndongmo, présidente de la section camerounaise de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, LIFPL, ou Women's International League for Peace and Freedom, WILPF, en anglais. Je coordonne, avec Annie Matundu, de la RDC, le comité Afrique de la WILPF.

L.C.K. : Quelle mission s'assigne la WILPF et en quoi consiste votre tâche en tant que présidente de cette ligue internationale ?

S.J.N. : Nous partageons la vision de la WILPF à tous les niveaux. Cette organisation a 102 ans, elle est née en 1915, au lendemain de la Première Guerre mondiale. 136 femmes s'étaient alors levées comme un seul homme pour marcher et dire non aux affres de la guerre. Elles refusaient de rester indifférentes face aux multiples dégâts causés par la guerre. Dès lors, la mission principale de la WILPF est de promouvoir la paix dans le monde par des méthodes non violentes en interrogeant les causes profondes des conflits. Nous pensons que si cela n'est pas fait, des solutions durables ne peuvent pas être trouvées. Savoir pourquoi, dans le cas de Boko Haram, par exemple, des jeunes gens sont prêts à se sacrifier quitte à se faire exploser ou lancer des bombes dans un marché, etc. Ils peuvent être traduits en justice, voire même éliminés pour avoir posé de tels actes, mais il faut s'interroger sur les motivations car pour en arriver là, ils doivent bien être poussés par quelque chose. WILPF interroge les causes profondes des conflits et a la spécificité de travailler avec des sections dans divers pays de sorte à en avoir une vision globale. Car les conflits et les défis sécuritaires sont mondiaux, globaux, ils ne sont pas seulement le fait de l'Afrique. Il leur faut donc une réponse globale. Les différentes sections et différents regroupements de la WILPF, WILPF-Afrique, WILPF-Europe, etc., rassemblent les différentes perceptions de leurs pays, leurs continents afin qu'au travers des échanges d'expériences, des solutions globales et des actions conjointes soient prises en faveur de la paix par les femmes. C'est de la sorte que nous travaillons.

L.C.K. : Vous préconisez des plans d'actions nationaux (PAN) à joindre à la Résolution 1325. Ne se suffit-elle pas ? En faudrait-il absolu-



Sylvie Jacqueline Ndongmo face aux femmes des médias

ment ?

S.J.N. : La résolution 1325 a été adoptée le 31 octobre 2000 par les États membres des Nations unies. Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé que des plans d'actions nationaux y soient joints dans chaque pays pour en faciliter la mise en œuvre. Les principes de la R1325 sont repris à travers ses 18 articles mais il faut un plan d'action dans la phase opérationnelle parce que les contextes sont différents dans le cas de la RDC, du Burundi ou du Cameroun, par exemple. Les PAN permettent de ressortir les actions prioritaires à mener par chaque État en fonction de leurs contextes. Ainsi, le plan d'action de la RDC ne pourrait être comme celui du Cameroun car les contextes ne sont pas les mêmes. Les PAN permettent également d'avoir une visibilité des opérations menées. Et, tout plan d'action devrait avoir des objectifs, un but, des timeline, des délais et même les moyens subséquents, y compris un volet suivi et évaluation. Il faut un plan d'action pour que l'on sache, par exemple, en ce qui concerne le premier pilier, la participation, quelles sont les actions à mener pour favoriser la participation des femmes dans le processus de paix au Cameroun. Cela demande qu'un certain nombre d'actions soient listées suivant des délais avec des partenaires identifiés et des moyens subséquents ainsi que les ministères sectoriels qui peuvent l'appuyer. Car, il faut le savoir, les PAN sont de la responsabilité de l'État. La société civile, les institutions internationales, les médias, etc., l'accompagnent simplement dans leur élaboration et leur mise en œuvre. Il est donc nécessaire d'avoir un plan d'action pour définir les priorités nationales, les délais, les budgets alloués et, surtout, pour bien faire le suivi et l'évaluation afin de pouvoir améliorer les performances.

L.C.K. : Existe-t-il des plans

d'actions nationaux adoptés en Afrique ? Qu'en est-il de leur mise en œuvre ? Quels résultats ont-ils produit ?

S.J.N. : À ce jour, soixante-sept pays dans le monde ont des plans d'actions nationaux. Dans la sous-région de la CEEAC, seulement quatre pays l'ont. Il s'agit de la RDC, du Burundi, du Rwanda et de la République centrafricaine. Dans deux pays, au Cameroun et au Tchad, ils sont en cours de finalisation. Les autres pays n'en ont pas encore. Certes, il y a beaucoup d'obstacles dans la réalisation de la mise en œuvre mais nous avons bon espoir en l'avenir, parce que les PAN sont déjà une reconnaissance du rôle des femmes dans le processus de paix. Le simple fait d'adopter un PAN démontre la volonté de l'État concerné à faciliter ou alors à promouvoir la participation des femmes dans le processus de paix. Le volet implémentation est une autre paire de manche. Mais il y a quand même des avancées, dans le cas de la RCA, par exemple, il y a eu beaucoup d'initiatives qui ont permis aux femmes de ce pays de marquer leur présence même dans des fora internationaux et régionaux pour porter, à l'attention de la communauté internationale et régionale, les préoccupations des femmes et de la population en général de la Centrafrique. Ce qui a généré un certain nombre d'actions en faveur de la RCA. Je le dis en connaissance de cause car j'ai assisté à un pré-sommet du genre, organisé avant un sommet de chefs d'État. Les femmes de la RCA avaient bénéficié d'une facilité des Nations unies pour y participer. Mais avant, un bon plaidoyer avait été pensé, c'était l'occasion de le faire pendant le sommet. Elles ont obtenu des résultats conséquents. Je me souviens qu'il avait été alors décidé qu'une mission de solidarité soit effectuée en RCA, et ce fut fait. Elle était conduite par la directrice générale de l'ONU Femmes

et l'envoyée spéciale de l'Union africaine chargée des questions de paix et sécurité. Toujours en termes d'avancées, je citerais les initiatives prises dans le cadre du programme DDR (désarmement, démobilisation et réintégration) pour faciliter la réinsertion des femmes en renforçant leur pouvoir économique. Je parlerais aussi du cas du Cameroun où ONU Femmes mène des actions dans ce sens dans l'est, dans l'extrême-nord du pays. Elles sont génératrices de revenus et visent la promotion de la cohésion sociale à travers différentes activités. Ce travail est fait en partenariat avec le gouvernement, notamment le ministère de la Promotion de la femme et de la famille ainsi que la société civile, bien entendu. C'est également le cas au Rwanda où ce programme permet la réinsertion des femmes dans les communautés, à travers le renforcement de leur pouvoir économique. C'est vrai que la mise en œuvre est très lente, mais elle est à l'image du processus de paix lui-même car il s'agit de construire quelque chose de durable. En fait, c'est un changement de mentalités, Change of mindset, dit-on en anglais. Cela prend du temps. Certes, l'on ne peut pas obtenir des résultats concrets tout de suite mais ils finiront par devenir palpables si l'on s'y prend bien. À travers la WILPF, nous saisissons parfois des occasions de célébration pour descendre dans les communautés, les lycées et les collèges ou même les écoles afin d'avoir des causeries avec les tout-petits sur la paix. Nous assurons l'éducation à la paix, savoir comment faire pour les valeurs de tolérance, solidarité, etc. Sur le champ, nous ne pouvons pas mesurer l'impact, mais ce sera sur le long terme. Ces petits enfants grandissent en comprenant que les conflits vont persister mais le plus important, c'est la manière dont ils sont gérés. Une fois, dans une classe de cours élémentaire 1, les élèves, de petits enfants, nous ont dit : « S'il vous plaît, madame, ce que nous voyons en Centrafrique, nous n'en voulons pas au Cameroun ». Nous leur avons demandé pourquoi, ils nous ont répondu avec une voix implorante : « Parce qu'il y a beaucoup de morts... ». Nous avons poursuivi en leur affirmant que nous étions de leur avis tout en soulignant : « Mais vous vous bagarrez aussi avec vos camarades jusqu'à vous entretenir avec des objets pointus... ». Ils nous ont tout de suite promis : « Désormais, nous ne le ferons plus madame ! ». Cela a l'air de rien, mais ils comprennent. Je suis convaincue que cela aura des impacts d'ici quelques années.

L.C.K. : Quelles sont les attentes du WILPF par rapport aux médias, plus particulièrement aux femmes des médias à qui vous avez fait une

adresse ?

S.J.N. : La première, c'est que les femmes des médias s'approprient cet instrument d'importance capitale, cette importante résolution qui est au cœur du développement de notre continent. Car le sujet paix et sécurité est interpellateur pour tous. La deuxième attente est en rapport avec leur mission et rôle en tant que femmes de médias. Des études ont prouvé que l'action ne peut porter sans que les médias s'impliquent. Nous en avons menées deux, en 2014 et en 2016, elles ont relevé que les médias sont un acteur incontournable. Par ailleurs, nous pensons que les femmes, au-delà des médias, ont un triple rôle dans la société. Il s'agit des rôles reproducteur, producteur et communautaire qui leur assignent un certain nombre de responsabilités. Ainsi, ces rôles et responsabilités, de même que cette position de femme de médias dans la société leur donnent le pouvoir nécessaire d'impacter sur les populations à travers les messages qu'elles passent et leur façon de communiquer. C'est ce qui nous pousse à demander aux femmes des médias de s'approprier cet instrument, quitte à savoir que la paix dans nos pays, dans notre sous-région d'Afrique centrale dépend en grande partie d'elles parce qu'une information passée dans un média peut soit ramener la paix ou soit envoyer les gens dans la rue. Il est donc question de leur faire comprendre les enjeux de la paix et de la sécurité dans notre sous-région, mais aussi de savoir comment traiter l'information, comment, au-delà de l'action d'information pure, être un outil de paix. Le message lancé aux femmes des médias, c'est d'être des ambassadrices de la R 1325, de la paix mais également des ambassadrices de promotion de la non-violence dans la société. Car les conflits font partie du vécu quotidien, l'on ne peut pas vivre sans conflits. Mais pour les résoudre, tout réside dans la façon de les gérer. Il arrive parfois qu'ils soient mal gérés du fait de l'information. Cela se vérifie partout, je ne parle pas seulement des médias. Dans un dialogue même en famille, la façon dont vous parlez à une personne peut vous mettre en conflit. Alors, comprenez l'impact considérable que cela peut avoir si le média, qui a une grande portée, présente mal l'information. Les médias devraient donc s'impliquer véritablement dans cette démarche de paix et sécurité. L'on a souvent l'impression que ce discours ne concerne que le voisin tant que l'on n'a pas été touché dans sa chair. Car l'on ne comprend pas vraiment la nécessité que l'on a de s'impliquer en tant qu'individu pour la paix et la sécurité.

Propos recueillis par Nioni Masela

KENYA

Uhuru Kenyatta remporte la présidentielle

Le président sortant est déclaré victorieux du scrutin du 26 octobre boycotté par l'opposition avec un score à la soviétique (98,26% des voix) mais le pays est plus que jamais divisé.

Le président de la Commission électorale (IEBC), Wafula Chebukati, a annoncé que M. Kenyatta avait recueilli 7,483 millions de voix, soit 98,26% des suffrages contre 73.228 à M. Odinga, qui a réuni sur son nom 0,96% des votes, signe que son appel au boycott a été largement respecté par ses partisans.

La participation, élément crucial de ce scrutin, s'élève à 38,8% de l'ensemble des électeurs inscrits, en très forte baisse par rapport au scrutin du 8 août (79%) annulé par la Cour suprême pour « irrégularités ». Le taux de participation du 26 octobre est le plus faible enregistré depuis le retour du multipartisme en 1992.

La victoire de M. Kenyatta pourrait faire l'objet de recours en justice. Elle fait aussi craindre de nouvelles violences dans les bas-

tions de l'opposition et soulève déjà dans les médias locaux la question de la légitimité du président, au terme d'une élection tronquée.

L'IEBC a, en effet, annoncé les résultats de la présidentielle sur la base des 266 circonscriptions où le vote a pu avoir lieu. Elle a considéré que le résultat global sur l'ensemble du pays ne pouvait être remis en cause, même si le scrutin devait finalement être organisé dans l'ouest. Elle ne s'est pas prononcée, le 30 octobre, sur ce dernier point.

L'écrasante majorité des bureaux de vote de quatre comtés de l'ouest (Homa Bay, Kisumu, Migori et Siaya) - sur les 47 que compte le pays - n'avait pas ouvert les portes le 26 octobre, en raison d'une situation chaotique et de graves troubles sécuritaires

dans ces bastions de l'opposition. Ainsi, le vote n'avait pu avoir lieu dans 25 circonscriptions (sur 291 au total - 290 à laquelle s'ajoute la circonscription de la diaspora), représentant quelque 9% du corps électoral.

La Commission avait tenté d'organiser à nouveau le scrutin le 28 octobre dans ces circonscriptions, avant d'y renoncer in extremis, estimant que la sécurité de son personnel n'y était pas garantie.

Cette crise politique, la pire depuis dix ans dans ce pays d'Afrique de l'est, a déjà durement affecté l'économie la plus dynamique de la région et épuisé les Kényans, qui aspirent pour beaucoup d'entre eux à reprendre une vie normale.

Pas d'élection dans 90 jours

L'élection du 26 octobre avait été organisée après l'invalidation, historique sur le continent, de la réélection le 8 août de M. Kenyat-

ta avec plus de 54% des voix. La Cour suprême ayant relevé des irrégularités dans le processus de transmission des résultats.

M. Odinga, 72 ans et trois fois candidat malheureux à la présidence (1997, 2007, 2013), avait fait pression pour obtenir une réforme de la Commission électorale avant la tenue de ce nouveau scrutin. Mais l'opposition a jugé insuffisants les changements récemment mis en œuvre et appelé au boycott de la nouvelle élection. Plongé dans l'incertitude, le Kenya a aussi connu ces derniers jours des violences meurtrières: au moins neuf personnes ont été tuées par balle depuis le 26 octobre dans les places fortes de l'opposition, les bidonvilles de la capitale Nairobi et l'ouest du pays. Et au moins 49 sont mortes (et des dizaines blessées) depuis l'élection du 8 août, pour la plupart dans la répression brutale des manifestations par la police (recours aux tirs à balle réelle,

gaz lacrymogène, canons à eau). M. Odinga a annoncé, la semaine dernière, le lancement d'une campagne de « désobéissance civile », dont il doit encore préciser les modalités, afin de contraindre le pouvoir en place à accepter l'organisation d'une nouvelle élection dans les 90 jours.

Mais le vice-président, William Ruto, a une nouvelle fois rejeté toute idée d'organiser un nouveau scrutin. « *Il n'y aura pas d'élection dans 90 jours, il n'y aura pas de discussion sur des questions relatives aux élections* », a-t-il martelé, le 29 octobre.

La crise actuelle et ses violences ont ravivé dans le pays les douloureux souvenirs de 2007/2008, lorsque la présidentielle avait débouché sur les pires violences politico-ethniques de l'histoire du Kenya indépendant (1963), faisant plus de 1100 victimes et 600 000 déplacés.

Nestor N'Gampoula

LIMITATION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Des promesses non tenues

Le non-respect des engagements par les différents pays a été dénoncé par le directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Erik Solheim, dans son rapport annuel sur l'action climatique intitulé « Gouvernements, secteur privé, société civile doivent combler cet écart catastrophique ».

A quelques jours de la COP23 qui se tiendra du 6 au 17 novembre à Bonn, en Allemagne, le responsable du PNUE a notamment prévenu que l'écart est « catastrophique » entre les promesses nationales de limitation des émissions de gaz à effet de serre et les réductions qu'il faudrait opérer pour maintenir le réchauffement en-dessous de 2°C. « *Les engagements actuels des Etats couvrent à peine un tiers des réductions d'émissions nécessaires, creusant un écart dangereux, annonciateur de grands dérèglements (canicules, inondations, super-ouragans...)* », a-t-il souligné. « *Un an après l'entrée en vigueur de l'accord climat de Paris, nous sommes loin de faire ce qu'il faudrait pour préserver des centaines de millions de personnes d'une vie de misère* », a-t-il déclaré.

Le président pour 2017 de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, le ministre costaricain Edgar Gutierrez Espeleta, a, pour sa part, estimé que « *l'accord de Paris a boosté l'action climatique, mais cette dynamique s'essouffle* ».

Dans son rapport rendu public le 31 octobre, synthèse des dernières études scientifiques, le PNUE note qu'il faut à la fois « *urgemment accélérer les actions à court terme et renforcer l'ambition à long terme* ». « *Tous les pays sont concernés, notamment du G20 (3/4 des émissions)* », précisent ses auteurs. La révision des engagements nationaux, prévue en 2020 par l'Accord de Paris, sera « la dernière occasion » de trouver la bonne trajectoire pour 2030 : sinon, il est extrêmement improbable que le monde reste sous 2°C et a fortiori

1,5°C de réchauffement par rapport à la Révolution industrielle, ajoute le texte, publié avant l'ouverture à Bonn de la 23e conférence de l'ONU sur les changements climatiques.

Ces engagements à l'horizon 2025 ou 2030, présentés volontairement par les Etats à la COP21 fin 2015, devraient en principe faire monter le mercure de plus de 3°C d'ici à 2100.

Pour rester sous 2°, il faudrait émettre au maximum 41,8 gigatonnes (Gt) équivalent CO2 en 2030, contre 51,9 Gt en 2016. Or, si les pays s'en tenaient à leurs

« Un an après l'entrée en vigueur de l'accord climat de Paris, nous sommes loin de faire ce qu'il faudrait pour préserver des centaines de millions de personnes d'une vie de misère »

engagements présents, sans les renforcer, ils produiraient encore 52,8 Gt en 2030. A quelques jours de la COP23 qui se tiendra du 6 au 17 novembre à Bonn, en Allemagne, le responsable du PNUE a notamment prévenu que l'écart est « catastrophique » entre les promesses nationales de limitation des émissions de gaz à effet de serre et les réductions qu'il faudrait opérer pour maintenir le réchauffement en-dessous de 2°C. « *Les engagements actuels des Etats couvrent à peine un tiers des réductions d'émissions nécessaires, creusant un écart dangereux, an-*

nonciateur de grands dérèglements (canicules, inondations, super-ouragans...) », a-t-il souligné. « *Un an après l'entrée en vigueur de l'accord climat de Paris, nous sommes loin de faire ce qu'il faudrait pour préserver des centaines de millions de personnes d'une vie de misère* », a-t-il déclaré.

Le président pour 2017 de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, le ministre costaricain Edgar Gutierrez Espeleta, a, pour sa part, estimé que « *l'accord de Paris a boosté l'action climatique, mais cette dynamique s'essouffle* ».

Dans son rapport rendu public le 31 octobre, synthèse des dernières études scientifiques, le PNUE note qu'il faut à la fois « *urgemment accélérer les actions à court terme et renforcer l'ambition à long terme* ». « *Tous les pays sont concernés, notamment du G20 (3/4 des émissions)* », précisent ses auteurs.

La révision des engagements nationaux, prévue en 2020 par l'Accord de Paris, sera « la dernière occasion » de trouver la bonne trajectoire pour 2030 : sinon, il est extrêmement improbable que le monde reste sous 2°C et a fortiori 1,5°C de réchauffement par rapport à la Révolution industrielle, ajoute le texte, publié avant l'ouverture à Bonn de la 23e conférence de l'ONU sur les changements climatiques.

Ces engagements à l'horizon 2025 ou 2030, présentés volontairement par les Etats à la COP21 fin 2015, devraient en principe faire monter le mercure de plus de 3°C d'ici à 2100.

Pour rester sous 2°, il faudrait émettre au maximum 41,8 gigatonnes (Gt) équivalent CO2 en 2030, contre 51,9 Gt en 2016. Or, si les pays s'en tenaient à leurs engagements présents, sans les renforcer, ils produiraient encore 52,8 Gt en 2030.

N.N'G.

BURKINA FASO

François Compaoré laissé libre en France

Arrêté le 29 octobre à l'aéroport de Roissy, en vertu d'un mandat d'arrêt international délivré par son pays, le frère de l'ancien président burkinabè, Blaise Compaoré, a été libéré le lendemain en attente de l'examen d'une demande d'extradition dans l'enquête sur l'assassinat d'un journaliste en 1998.

Selon l'avocat de François Compaoré, Me Pierre-Olivier Sur, il a été laissé libre sous contrôle judiciaire. « *Il doit prévenir en cas de voyage à l'étranger* », a-t-il déclaré, en présence de son client à leur sortie du palais de justice de Paris. « *La justice a estimé qu'il n'y avait pas lieu de donner à ce mandat l'aspect coercitif qu'il réclamait (...). Le Burkina doit encore faire valoir en bonne et due forme une demande d'extradition* », a ajouté l'avocat.

Pour Me Pierre-Olivier Sur, « *le Burkina Faso fait un détournement de procédure judiciaire pour*

le Burkina Faso fait un détournement de procédure judiciaire pour stigmatiser un homme coupable de s'appeler Compaoré

stigmatiser un homme coupable de s'appeler Compaoré ». Il a assuré que « *des faits similaires en France seraient prescrits* », donc pas poursuivis.

François Compaoré est récla-

mé par la justice burkinabè depuis le mois de mai dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du journaliste d'investigation, Norbert Zongo, et de ses trois compagnons, le 13 décembre 1998. Il s'était enfui du Burkina Faso lors de l'insurrection populaire d'octobre 2014, qui s'était soldée par la chute de Blaise Compaoré et a obtenu la nationalité ivoirienne en même temps que son frère.

Notons que le journaliste Norbert Zongo, auteur de plusieurs enquêtes dénonçant la mauvaise gouvernance sous le régime Compaoré, travaillait au moment de son assassinat sur la mort du chauffeur de François Compaoré, alors conseiller économique de son frère et surnommé le « petit président ».

N.N'G.



AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience d'adjudication du 4 novembre 2017 dans la salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville à 8 heures 00'

L'IMMEUBLE SAISI SUR

La Société LE CAMBATANI, société anonyme unipersonnelle au capital de 10 000 000 FCFA, RCCM n° 05-B-1644 représentée légalement par Madame Carole MANTOT, dont le siège social est sis à Brazzaville, aéroport MAYA MAYA, B.P 1148.

À LA REQUÊTE DE

LCB Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-58, NIU : M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville.

Poursuite et diligence de son représentant, Monsieur MOHAMED TAHRI, Administrateur Directeur Général demeurant en cette qualité audit siège. Ayant pour conseil Maître Jean Prosper MABASSI, avocat à la Cour ; est sis J331 S Immeuble SOPROGI patte d'oie face ENAM BP 1737 ;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISI

Propriété sise à Brazzaville, Arrondissement 3 Poto-Poto, située sur l'avenue de l'amitié, ancien hôtel restaurant "les BOUGAINVILLIERS" en face de l'hôtel "OLYMPIC PALACE", à côté du restaurant "Jardin des Saveurs", d'une superficie de 1233,75m², objet du titre foncier n°29100.

Le terrain mis en valeur est un chantier en arrêt dont les travaux de démolition sont réalisés à environ 90%.

L'état des ouvrages est le suivant :

- un bâtiment principal : démoli à 90% ;
- un bâtiment annexe : aménagé abritant un restaurant ;
- un enclos ;
- une clôture de chantier.

MISE A PRIX : 450 000 000 FCFA

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges dressé par Maître MABASSI, avocat à la Cour déposé le 16 août 2017 au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le Ministère d'avocat ou par les enchérisseurs, eux-mêmes.

CONDITIONS DE VENTE

- Inscription au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;
- Vente exclusivement comptant.

Fait et adressé à Brazzaville le 12 octobre 2017

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Maître **Jean Prosper MABASSI**, avocat à la Cour ; J331 S immeuble SOPROGI patte d'oie, face ENAM BP 1737 Brazzaville ; Tél : 05 551 03 14

Maître **Jean Didier BIDIE**, huissier de justice, commissaire priseur près la Cour d'appel de Brazzaville ; titulaire d'un office sis 990 ter, avenue des trois Martyrs, à côté du cinéma ABC, Plateau des 15 ans, Moungali Brazzaville ; Tél : 05 551 34 43

Monsieur le **greffier en chef** du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

Fait et adressé à Brazzaville, le 12 octobre 2017





AVIS DE VENTE IMMOBILIERE

LCB Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RDCM-06-B-67D, NIU | M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville, procède à la vente des actifs immobiliers hors exploitation présentant les caractéristiques suivantes :

Nature	Propriétaire	Localisation	Superficie	Prix de Vente
Terrain nu	LCB Bank (Acquisition directe)	situé au Centre-ville avenue du Gouverneur Général EBOUE, à côté du magasin ALIMA, de l'immeuble CAP INFO, Arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville.	1267,50m ² TF : 772 section : R P : 34	2 250 000 000 FCFA
Terrain bâti	LCB Bank (Acquis par adjudication)	Situé au n°29 de la rue Emile BIAYENDA Quartier MASSINA M'FILOU Brazzaville	294,95 m ² TF :21117 section AK : P : 4	20 000 000FCFA
Terrain bâti	LCB Bank (Acquis par adjudication)	Situé au n°137 de l'avenue des 3 martyrs MOUNGALI Brazzaville	153,64m ² TF: 9391 section : P8 Bloc 152 ; P 8	120 000 000 FCFA

Conditions et modalités de vente:

Biens vendus en l'état. Les frais de transcription et les autres frais annexes sont à la charge de l'acquéreur. Les biens ne sont grevés d'aucune charge. Le paiement se fait au comptant, contre remise de quittances.

Les équipes de la banque se tiennent à votre disposition pour la visite des sites concernés. Des discussions directes sont possibles avec la Direction Générale de LCB Bank.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter LCB Bank au siège social, site avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville.

Contact: 05 369 96 35 / 05 310 11 31 / 05 310 11 39

SOHO-CONGO

SOHO-CONGO est une société de droit congolais qui a son siège au quartier Mpila dans la ville de Brazzaville, capitale du Congo, situé en Afrique centrale, un pays de transit favorable aux climats des affaires, aux divertissements et à l'investissement.

L'immeuble SOHO-CONGO en construction a une surface de 19600m² ; 14 étages constitués de:

- Au sous-sol : d'un parking de 1273 m²
- Au rez de chaussée : d'un restaurant, supermarché et une banque qui couvre une surface de 1360 m².

Au premier étage, vous seriez les bienvenus dans un café Dio et un gymnase d'une surface de 1299 m². Un des plus luxueux casinos jamais construit au Congo occupe le deuxième niveau, avec une surface de 1325 m².

Du 3^{ème} au 12^{ème} étage, des appartements de haut standing de type F2, F3, F4 dont les surfaces varient entre 81 m² et 169 m².

Le 13^{ème} et le 14^{ème} étage abritent un hôtel luxueux

SOHO-CONGO est doté d'une technologie de pointe dans les domaines de la construction et vous offre un immeuble avec une décoration de style moderne européen, il est le meilleur choix pour les leaders d'entreprises. D'ailleurs, il peut vous offrir une gestion immobilière, intelligente, un service d'entretien et de gardiennage mis à votre disposition 24h /24h.

La fourniture en eau et en électricité d'une manière fiable est permanente. Tous les matériaux sont écologiques, insonorisés et anti-incendie. On pourra vous offrir un service d'affaire de première classe, des logements confortables, calmes et sécurisés.

OFFRE PROMOTIONNELLE

Pour les fêtes de nouvel an, la Société SOHO-CONGO met en location et en vente des magasins et appartements de haut standing

* La location des magasins à des coûts allant de 6000F/m² à 20000F/m² du rez de chaussé au 2^{ème} étage.

* La vente des appartements du haut standing du 3^{ème} au 5^{ème} étage constituée des villas types et des bureaux types à un coût de 980.000/m² de son immeuble R+14 situé à Mpila Brazzaville, dont les surfaces varient entre 82 m² à 169 m² défiant toutes concurrences.

Venez nombreux l'offre est limitée.

Pour tout renseignement contacter SOHO-CONGO

Tel : +242 01 189 99 99 / +242 06 929 66 66

Notre adresse : 06 Rue Laptot Mattouffa Mpila en face de SCLOG

Horaires de vente : de 9h00 à 17h00 du lundi à samedi



SOHO-CONGO

DIPLOMATIE

La Turquie entend faire fructifier davantage sa coopération avec le Congo

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Can Incesu, a souligné la bonne santé des relations bilatérales entre les deux pays, à l'occasion de la commémoration, le 30 octobre à Brazzaville, du 94^e anniversaire de la proclamation de la République de Turquie.

La République de Turquie a été proclamée le 29 octobre 1923. La cérémonie organisée à Brazzaville a mobilisé, autour de l'ambassadeur turc, des membres du gouvernement, des diplomates accrédités au Congo et plusieurs invités de marque. Dans son discours, Can Incesu a assuré que son pays est déterminé à développer davantage ses relations avec le Congo au-delà du niveau actuel. « *Le Congo est notre deuxième partenaire commercial dans la zone CEEAC après l'Angola. Il est considéré comme l'un de nos partenaires économiques importants en Afrique* », a-t-il fait savoir. « *Notre coopération intergouvernementale progresse. Nous avons réalisé ou prévoyons de réaliser, jusqu'à la fin de l'année, des échanges entre un certain nombre d'institutions congolaises et leurs contreparties turques, notamment dans le domaine de la diplomatie, de la santé, des douanes, de la fonction publique, des affaires foncières, de la liberté de communication* », a ajouté l'ambassadeur. Les relations bilatérales entre la



L'ambassadeur turc, Can Incesu et les invités à la cérémonie/Photos Adiac

satisfaction de « voir tourner à plein régime » ce centre de conférences, devenu depuis quelques temps un outil important de la diplomatie congolaise et régionale. L'ambassadeur s'est félicité aussi de la tenue des élections législatives et locales de juillet dernier au Congo qui se sont déroulées dans un climat serein. « *Le Sénat, l'Assemblée nationale et le gouvernement nouvellement constitués se sont rapidement saisis des questions importantes du moment, notamment la poursuite des pourparlers avec le Fonds monétaire international*

d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs, « *rapellent l'importance du Congo sur l'échiquier africain* ». Hormis les bourses turques octroyées régulièrement aux jeunes Congolais, l'ambassadeur a certifié que son pays continuera à former chaque année quatre sous-officiers de police congolais.

Hommage à Mustafa Kemal Atatürk

Dans son discours, l'ambassadeur a souligné les fondements et les valeurs républicaines auxquelles

est attaché le peuple turc avant de rendre hommage à Mustafa Kemal Atatürk, fondateur de la République de Turquie qui déclarait,

« *aussi à développer davantage son rôle en Afrique* ».

Pour sa part, le président de la République de Turquie, Recep



Tayyip Erdogan, a célébré de tout cœur cette fête et a présenté ses sincères remerciements à tous les amis qui partagent l'enthousiasme de la Turquie en cette journée honorable. Il a rappelé dans son message que la lutte pour l'indépendance lancée par la nation turque sous le leadership de Gazi Mustafa Kemal, en 1919, s'était transformée en victoire. Par cette lutte, la Turquie assure, selon lui, non seulement la sécurité de ses propres citoyens mais contribue également à la sécurité mondiale. « *La liberté et l'indépendance sont le caractère de la nation turque. Sans liberté, c'est la mort et la destruction. La souveraineté appartient incontestablement au peuple* ». Concernant la politique étrangère de la Turquie, il a fait savoir qu'elle est fondée sur le principe « *paix dans la patrie, paix dans le monde* ». Dans ce cadre, a-t-il expliqué: « *la Turquie mène une politique étrangère de portée mondiale et elle fait partie intégrante de l'Europe et de presque toutes les institutions européennes. La Turquie s'applique*

Yvette Reine Nzaba

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le gouvernement encourage l'élevage des animaux sauvages

Pour rendre concrète l'innovation qui vise à créer une alternative au prélèvement, notamment du gibier dans les stocks naturels, le gouvernement compte sur l'apport des opérateurs économiques, les partenaires techniques et financiers ainsi que les communautés rurales.

La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a fait l'annonce dans son message du 1^{er} novembre, à l'occasion de la fermeture de la 45^e saison de chasse sportive en République du Congo.

« *Grâce à cette approche que certains compatriotes ont déjà commencé à expérimenter, nous parviendrons à créer de nouvelles richesses, de nouveaux emplois et revenus durables pour l'Etat, les communautés locales ainsi que les populations autochtones. Nous lutterons également contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire* », a déclaré la ministre.

Rosalie Matondo a, par ailleurs, félicité les services de la Justice, de la Gendarmerie, de la Douane et la Police pour les efforts qu'ils fournissent afin de traquer des bandes de braconniers armés qui causent l'insécurité dans certaines localités du pays. Les communautés locales, les ONG et associations sont aussi invitées à relayer les efforts de sensibilisation et d'éducation que le ministère de tutelle entreprend aux fins de garantir la gestion durable de la biodiversité puis, stopper le trafic illicite des espèces sauvages.

Rappelons que le Congo a abrité, en 2015, la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique, ayant débouché sur l'adoption d'une stratégie commune africaine contre le braconnage et un plan d'action.

Ce cadre programmatique, qui prône le développement des synergies entre pays et différents acteurs concernés, fait désormais l'objet des financements et appels à des projets par des partenaires techniques et financiers internationaux.

Lopelle Mboussa Gassia

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Création d'une cellule de suggestions pour une sortie de crise

Le président du Conseil municipal et départemental, Christian Roger Okemba, a confié le 31 octobre à l'issue d'une assemblée générale des agents municipaux et des syndicats, la gestion de la nouvelle structure à Hugues Gervais Ondaye.

La cellule mise en place a un caractère technique. Elle est chargée de faire des propositions pour tenter de trouver des solutions idoines afin de renflouer les caisses municipales et éponger la dette salariale des agents qui accumulent trois mois de retard sur les cinq. Elle se chargera également de recueillir les propositions des agents municipaux relatives à la gestion des carrières, aux recrutements, à la révision de l'organigramme, la correction de l'assiette fiscale, l'utilisation rationnelle des cadres et même l'insertion des bénévoles. Dans un climat détendu et sans complaisance, l'agent municipal Hugues Gervais Ondaye s'est dit disposé à accompagner le maire. Il a, entre autres, déclaré : « *Nous allons faire des propositions écrites. Néanmoins, la réussite de la gestion à la tête de la mairie s'annonce au regard de la configuration de l'actuelle équipe dirigeante. Le vrai problème à la mairie, c'est la prise de conscience des agents municipaux. Aidons tous le maire. Nous invitons tout le monde à faire des propositions écrites et*

nous allons les évaluer ».

Pêle-mêle, les agents municipaux ont pris la parole pour souhaiter que les versements des sommes exorbitantes se fasse à la recette municipale au lieu que cela se passe au Trésor public. Ils se sont également plaints au sujet des informations écritures comptables qui leur échappent parfois. Par la même occasion, ces agents ont dénoncé la création et les recouvrements des recettes dans les marchés parallèles. Il existe actuellement plusieurs marchés publics non enregistrés, ont-ils fait savoir, alors qu'en réalité, la création d'un marché public est du ressort du Conseil municipal et départemental.

De manière interactive, le maire de Brazzaville compte convoquer une session extraordinaire du Conseil municipal et départemental pour valider les propositions de la cellule de réflexion et de suggestions. « *Nous allons fixer des objectifs à atteindre pour chaque direction et service, puis nous mettrons en place une commission d'évaluation qui veillera à l'atteinte de nos ambitions. Les cadres*

défaillants seront rapidement remplacés par d'autres », a indiqué Christian Roger Okemba.

Séance tenante, les agents municipaux ont révélé qu'une enquête réalisée en 2015 à Brazzaville indiquait que plus de 200 000 parcelles de terrain n'avaient pas un permis d'occuper. 15% des propriétaires disposaient des titres de propriété et 85% sans titre, soit 30 000 parcelles de terrain. Actuellement, l'on compte 160 000 parcelles de terrain qui ne disposent pas de titre dans la ville capitale.

Pour renflouer les caisses municipales, ces agents ont, par ailleurs, estimé qu'une opération dénommée « *Permis pour tous à 25 000 francs CFA* » pouvait être menée pour collecter la somme de plus de quatre milliards de francs CFA. « *Tout ce que vous allez proposer sera pris en compte par monsieur le maire. Je veux être un maire du peuple à l'écoute de la population et prêt à répondre à ses préoccupations. Il y a la crise. Je vais essayer de m'appesantir sur le paiement des salaires des agents municipaux. Je n'ai pas attendu pour mettre en place cette cellule de réflexion et de suggestions. Donc réfléchissons tous* », a conclu Christian Roger Okemba.

Fortuné Ibara



AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/014/2017

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES RESEAUX (APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, EVACUATION DES EAUX USEES ET VANNES), AINSI QUE LES DIFFERENTS APPAREILLAGES SANITAIRES, LES FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS.

Le bâtiment principal abritant le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé est un immeuble de cinq (05) niveaux (R-1, RDC, R+1, R+2, R+3) répartis en six (06) blocs (A, B, C, D, E, F). En ce qui concerne les infrastructures et équipements d'assainissement, cet immeuble est doté :

- de soixante et une toilettes équipées principalement des WC et des lavabos, auxquels s'ajoutent les urinoirs pour les toilettes des hommes, les porte-savons, les sèche-mains, les essuie-mains;
- du réseau d'alimentation en eau potable essentiellement en acier galvanique;
- du réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux vannes principalement en fonte;
- du réseau incendie;
- des fosses septiques;

Ces réseaux installés depuis la construction du bâtiment sont devenus vétustes : à cause de l'âge avancé et de leurs matériaux constitutifs, certaines conduites d'évacuation des eaux usées et eaux vannes sont corrodées, occasionnant des fuites. En conséquence, les eaux usées inondent souvent certains bureaux engendrant ainsi un préjudice au personnel.

Afin de résoudre cet ensemble de problèmes et améliorer les conditions de travail du personnel, l'OMS/AFRO a initié le projet de réhabilitation de tous ces réseaux ainsi que les équipements y afférents.

C'est à ce titre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de procéder à la sélection d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de réhabilitation de tous les réseaux (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux vannes) y compris les différents appareillages sanitaires de son bâtiment principal.

Le dossier d'appel d'offre (DAO) y afférent est disponible jusqu'au 10 novembre 2017, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif comprendra les pièces suivantes :
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
 - une copie de la Patente de l'année en

cours;

- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà réalisés
 - la liste du personnel clé ainsi que leurs qualifications (CVs);
 - le matériel disponible à mettre à la disposition du chantier
 - La méthodologie à mettre en œuvre pendant l'exécution afin d'atténuer le désagrément à l'égard du personnel de l'OMS/AFRO;
 - le planning d'exécution des travaux.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes de l'ensemble des travaux à réaliser.

La soumission, sous plis fermé en deux exemplaires dont un original et une copie, sera constituée de l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière; l'enveloppe globale contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux-AFRO/014/2017», et devra être déposée au plus tard le 13 novembre 2017 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le vendredi 3 novembre 2017 à 9 Heures avec comme programme :
9H00 à 9H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
10H00 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux ;
et 10H30 à 11H00 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.
Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante : afrogaofro@who.int

**Le Bureau Régional
de l'Afrique de l'OMS.**

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°003/2017

REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE MOKENGUI, MOMBENZELE, DZEKE, BOYELE, LOUDIMA GARE, MARIEN NGOUABI

Contexte:

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé (RSS) en République du Congo, il est prévu la réhabilitation des centres de santé de Brazzaville, de la Bouenza, et de la Likouala. L'objectif visé est d'améliorer de façon optimale l'offre et l'accès aux services de santé de la mère et de l'enfant en général et de manière spécifique de renforcer la couverture vaccinale. Objet du marché : Réhabilitation des Centres de Santé de Mokengui, Mombénzélé, Dzeke, Boyele, Loudima-gare et Marien Ngouabi.

Le marché est décomposé en lot séparés :
Lot No 1 : Réhabilitation du CSI de Mokengui dans le Département de la Likouala

Le bâtiment abritant le CSI de Mokengui est un ouvrage plein pied de 19.39m sur 7.20m soit une superficie de 138.96 m². Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 2 : Réhabilitation du CSI de Mombénzélé dans le Département de la Likouala
Le bâtiment abritant le CSI de Mombénzélé est un ouvrage plein pied de 22.76m sur 13.32m soit une superficie de 303.16 m². Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 3 : Réhabilitation du CSI de Dzeke dans le Département de la Likouala
Le bâtiment abritant le CSI de Dzeke est un

ouvrage plein pied de 24.17m sur 11.77m soit une superficie de 284.48 m². Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 4 : Réhabilitation du CSI de Boyele dans le Département de la Likouala
Le bâtiment abritant le CSI de Boyele est un ouvrage plein pied de 24.45m sur 12.27m soit une superficie de 300 m². Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 5 : Réhabilitation du CSI de Loudima-gare dans le Département de la Bouenza
Le bâtiment abritant le CSI de Loudima-gare comporte deux bâtiments aux dimensions suivantes :
Bâtiment 1 est de longueur 11m sur 7.96m de large soit une superficie de 87.56 m² ;
Bâtiment 2 est de longueur 25.15m sur 11.20m de large soit une superficie de 281.68 m².

Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 6 : Réhabilitation du CSI de Marien Ngouabi dans le Département de Brazzaville
Le bâtiment abritant le CSI de Marien Ngouabi comporte trois bâtiments aux dimensions suivantes :
Bâtiment 1 a un côté long de 10.20m soit une superficie de 104.04 m² ;
Bâtiment 2 est de longueur 10.23m sur 7.16m de large soit une superficie de 73.24 m².
Bâtiment 3 est de longueur 23.18m sur

10.63m de large soit une superficie de 246.40 m².

Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Critères de soumission des offres :

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres aux conditions suivantes :

1. Le volet administratif comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
Une copie de l'extrait du Registre du Commerce ;
Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
Une copie de la patente de l'année en cours ;
Une copie de l'Attestation de non faillite ;
Une attestation de moralité fiscale ;
Une copie du relevé de l'identité bancaire (RIB).
2. Le volet technique sera composé des éléments suivants : L'expérience professionnelle ;
La liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables ;
Les qualifications du personnel clé (avec CV);
Le planning de réalisation des travaux et le nombre d'ouvrier à affecter pour chaque lot soumissionné.
3. Le volet financier devra comprendre les prix hors taxe (par lot) suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

Modalité de remise de l'offre par les candidats :

Les offres des entreprises intéressées par cette annonce devront être transmises obligatoirement sous plis fermés, en deux exemplaires, dont un original et une copie, et devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière.

L'enveloppe contenant les trois offres devra porter la mention «confidentiel- indiquez le numéro du lot et la désignation (exemple : Lot N°X - Réhabilitation du CSI de XXX dans le Département de XXX)» et devra être déposée à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P.: 2465
Brazzaville - Congo

La date butoir pour la réception des offres a été fixée au vendredi 10 novembre 2017 à 12h00.

Note :

- Il est obligatoire d'indiquer dans l'offre financière le numéro du lot avec l'offre financière correspondante ;
- Chaque lot constitue un marché ;
- La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée ;
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

TOUSSAINT

La fête célébrée entre respect aux morts et vandalisme

Comme à l'accoutumée, le 1^{er} novembre de chaque année, la République honore ses fils et filles qui ont quitté ce monde. Au niveau du cimetière de la Tsiémé, le gouvernement a désigné la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, pour déposer la gerbe de fleurs.

Rendre hommage à la mémoire de ses concitoyens décédés est une façon de témoigner que la nation ne les a pas oubliés, qu'elle reste toujours reconnaissante à

té que le cimetière est ouvert, les enfants s'amuse sur les tombes, alors que le cimetière est un endroit sacré, où chacun peut venir s'incliner de-

cimetière de la Tsiémé est un véritable lieu de prédilection des bandits. Quant à la spoliation de cet endroit, il affirme qu'il s'agit d'un conflit entre la famille Mingu-Passi et la mairie centrale. S'agissant de l'engouement au niveau de ce cimetière, l'impression qui se dégage, c'est que les parents ne sont pas venus honorer leurs êtres chers, qui ne sont plus de notre monde. Les rares qui sont

jour de mémoire et une obligation morale », a-t-elle déclaré.

Munis de machettes, pelles, râteaux et gerbes de fleurs, les parents des défunts n'ont pas aussi dérobé à la tradition. Ils ont pris d'assaut, dès les premières heures de la matinée, le cimetière municipal d'Itatolo et ses environs pour nettoyer les tombes de leurs regrettés parents.

Ce geste, bien que symbolique,

bougies, allumettes et même du vin de palme à l'intention des parents, attachés à la tradition, qui ne pouvaient quitter la tombe sans un rituel pour dire un mot au disparu... A l'intérieur, les jeunes filles comme garçons, mineurs pour la plupart, bidons et sceaux remplis d'eau à la main, sur la tête, courent derrière les parents pour négocier les tombes à nettoyer moyennant argent. 500 FCFA, 1000 FCFA, les prix à débattre sont fixés par rapport à la qualité de la tombe. Encore qu'il y a tout un espace réservé aux tombes des VIP, mêmes morts... Dans une partie du cimetière, il est difficile de placer un pas après l'autre. Plus d'espace entre les tombes qui sont séparées par une distance calculée au centimètre, voire au millimètre. « Même s'il s'agit d'un cimetière privé, je pense que l'Etat peut veiller à ce que l'espace ou les couloirs devant permettre de passer d'une tombe à une autre soit respecté », a déclaré un parent sous couvert d'anonymat.

Malgré la propreté observée sur les lieux, en effet, certaines familles ont eu du mal à retrouver les tombes de leurs parents disparus. « C'est par là, non ici », pouvait-on entendre. D'autres se référaient à l'année de l'inhumation. « L'enterrement avait eu lieu en 2014, la tombe peut-être un peu plus loin », estimaient-ils. Là encore, des jeunes en quête d'argent n'ont pas hésité d'aider les parents à retrouver les tombes pour être payés en retour. Plus loin, dans l'enceinte même du cimetière, les soudeurs sont à pied d'œuvre pour finaliser les commandes des grilles sous forme de hangar servant à couvrir les tombes.

Les parents qui venaient bras ballants, dans l'espoir de tout acheter sur place, ont renfloué les recettes de ces commerçants d'un jour. Et quand les souvenirs des disparus remontaient à leur esprit, la paisible atmosphère était déchirée par des pleurs en ce jour des Saints...

Bruno Okokana, Firmin Oyé et Rominique Makaya



Le cimetière symbolique de la Tsiémé à côté d'une habitation (Adiac)



Les vendeurs à l'entrée du cimetière Ma Campagne (Crédit photo Adiac)

leur égard. C'est à ce titre qu'Inès Nefer Bertille Ingani a, au nom du gouvernement accompli ce devoir. « Le 1^{er} novembre, c'est le jour de la célébration des Saints par les Catholiques. Le Congo-Brazzaville a une population à 90% chrétienne. C'est pourquoi, par ma modeste personne, le gouvernement a voulu marquer sa solidarité en posant cet acte et accompagner ceux ayant perdu des êtres chers ici au cimetière de la Tsiémé », a déclaré la ministre, après avoir déposé une gerbe de fleurs.

Par ailleurs, dans ce cimetière, le constat est amer et désolant. Des gens mal intentionnés continuent à spolier, au vu et au su de tout le monde, cet endroit sacré en déterrants ou implantant des maisons sur les tombes. Si ce ne sont pas des maisons érigées, ce sont des débits de boissons qui naissent ici et là tout au long de ce cimetière.

A propos, le gouvernement a décidé d'étudier le dossier. Inès Nefer Bertille Ingani l'a signifié à la presse. « Nous avons consta-

vant la tombe de son proche, ce n'est donc pas normal. Car dans notre culture bantoue, nous vouons le respect aux morts. C'est regrettable. Ce qui est bien, c'est que le dossier est sur la table du gouvernement. Il verra comment sécuriser ces lieux sacrés. »

Ce même discours a été tenu, en 2016, à la même occasion, par le ministre des Postes et télécommunications. Il s'indignait, lui aussi, du comportement des concitoyens qui spolient le cimetière jour après jour. « On ne peut pas spolier un endroit comme un cimetière, d'autant plus que c'est un lieu sacré. Je pense que le gouvernement est en train de prendre des mesures nécessaires pour faire en sorte que ce laxisme au niveau de nos concitoyens qui excellent à prendre des terres qui appartiennent à l'Etat, surtout au niveau du cimetière de la Tsiémé, cesse », avait-il déclaré.

Mais, pour l'un des chefs de quartier habitant des les parages, le

venus, on pouvait les compter des bouts de doigts. Est-ce pour dire que la tradition tend à disparaître au niveau du cimetière de la Tsiémé, qui, malheureusement, subit de plein fouet le comportement des occupants anarchiques?

En rappel, le cimetière de la Tsiémé, situé dans le sixième arrondissement de Brazzaville, a été rendu opérationnel de 1961 à 1976.

Le cimetière d'Italo honoré par Destinée Hermella Doukaga

Au nom du gouvernement, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a déposé une gerbe de fleurs à la stèle aux morts.

« La tradition veut que chaque année, à cette date, l'on se rende au cimetière pour apporter à nos disparus les fleurs. Ce n'est pas un jour de deuil, mais un jour qui marque le rassemblement symbolique entre ceux qui sont encore en vie et les défunts. Pour le gouvernement, il s'agit d'un

est une manière pour eux, de témoigner leur gratitude et de se souvenir de leurs proches rappelés à Dieu.

« Nous sommes le 1^{er} novembre, fête de la Toussaint. Je suis venu nettoyer la tombe de mon regretté père ; une manière pour moi de lui témoigner ma reconnaissance », a confié Bertrand, rencontré devant le sépulcre de son défunt père, au cimetière privé Bouka.

« Chaque 1^{er} novembre, je viens ici assainir la tombe de ma grande sœur. Je le fais pour lui exprimer ma gratitude et témoigner mon amour », a indiqué, pour sa part, Blanche Rose Titila, les larmes dans les yeux.

Cimetière « Ma Campagne » : point de vente des biens et services

Tôt le matin, les commerçants ont étalé leurs marchandises à l'entrée du cimetière situé à Kinshasa, dans Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville. Fleurs artificielles et naturelles,

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Congo dégringole au classement Doing business 2018

Le pays occupe le 179^e rang contre le 177^e cette année et le 176^e l'année dernière, selon le rapport de la Banque mondiale, publié le 31 octobre.

Classée 25^e au classement général, l'île Maurice possède le meilleur score d'Afrique subsaharienne. Quatre autres pays de la région ont enregistré des scores honorables en matière de facilitation des affaires, notamment le Rwanda (41^e), le Kenya (80^e), le Botswana (81^e) et l'Afrique du Sud (82^e). L'Ouganda est en 122^e position de-

vant la Tanzanie (137^e), le Nigeria (145^e), l'Éthiopie (161^e), le Soudan (170^e) et la République démocratique du Congo (182^e).

L'une des économies les plus dynamiques du continent au cours de ces dernières années, la Côte d'Ivoire, occupe la 139^e place. Le Cameroun (163^e), le Gabon (167^e) et la Guinée Equatoriale (173). Au bas du classement se trouvent les pays comme la Somalie (190^e), l'Erythrée (189^e), le Soudan du Sud (187^e) et la République Centrafricaine (184^e).

Selon le rapport, l'Afrique subsaharienne a enregistré des progrès dans la réalisation des réformes visant l'amélioration de l'environnement des affaires. L'île Maurice se distingue des autres pays de la région par la mise en place des réglementations commerciales portant, entre autres, sur l'obtention des permis de conduire et le paiement des taxes et impôts.

Certains pays de cette partie du continent figurent parmi les dix où l'accès au crédit est plus facile. C'est notamment le cas de la Zambie, classée au deuxième

rang, juste après la Nouvelle Zélande ; le Rwanda (6^e), le Malawi et le Nigeria (115^e rang). Le rapport stipule aussi que l'an dernier, quelque 83 réformes ont été introduites dans 36 des 48 pays de la région en vue de faciliter la pratique des affaires. Il souligne que l'Afrique subsaharienne affiche des performances « inédites » avec 31% de toutes les réformes mises en œuvre dans le monde en 2017. Depuis le lancement du rapport Doing business en 2003, les pays d'Afrique subsaharienne ont introduit 798 réformes.

Ceux ayant apporté plus de réformes en matière d'affaires sont le Rwanda (52 réformes), le Kenya (32) et Maurice (31). Par ailleurs, le rapport relève des contreperformances dans la région en ce qui concerne le raccordement à l'électricité, le commerce transfrontalier et le transfert de propriété. Il faudrait en moyenne quelque 115 jours pour obtenir un raccordement électrique permanent au réseau contre 92 jours en moyenne dans le reste du monde, déplore le rapport.

Christian Brice Elion

ECOLE DES SOUS-OFFICIERS DE GAMBOMA

Fin de formation de la 12^e promotion

97 éléments des Forces armées congolaises (FAC) ont achevé, le 28 octobre, leur stage de deux ans au cours d'une cérémonie qui a réuni des officiels, parents et amis.

La fin de la formation a été marquée par la présence du général de division, René Boukaka, chef d'état-major général adjoint des FAC. Il avait à ses côtés le sous-préfet et le maire de Gamboma, y compris les représentants des confessions religieuses ainsi que les notables. L'occasion était ainsi offerte au chef d'état-major général adjoint des FAC de se rendre compte du travail réalisé sans répit ni discontinuité, durant 22 mois de stage dans ce centre. S'adressant pour la circonstance aux jeunes sous-officiers d'active de cette promotion au cours de la cérémonie dite du triomphe, le commandant de l'école, le colonel Cyriaque Kanga a déclaré : « Les

réflexes que vous avez acquis en ces murs sont ceux qui structurent et qui demeurent tout au long de votre carrière. Vous en aurez rapidement besoin car vous serez bientôt engagés dans des situations complexes ».

Pendant le stage, les contenus pédagogiques ont été essentiellement caractérisés par des exercices techniques et de combat, des bivouacs, des marches, des raids, des tirs, des rallyes et tests de tous genres, des tournées d'intégration à l'environnement ainsi que des campagnes de conditionnement comportemental.

Félicitant les jeunes de cette 12^e promotion, le colonel Cyriaque Kanga a indiqué: «



Le chef d'état-major adjoint passant en revue les troupes (DR)

Votre formation a été menée sous le signe de privation permanente, de l'effort et toujours de l'effort. Vous avez tenu. Vous avez ainsi conquis une place d'honneur dans le

palmarès des promotions pétries à l'école nationale des sous-officiers d'active. »

De ces 97 jeunes sous-officiers, le sergent Corentin Daka est sorti majeur de la

promotion avec une moyenne de 16,86. Notons que comme le veut la tradition des hommes en arme, un défilé militaire a clôturé la cérémonie.

Guillaume Ondzé

SANTÉ

Des insuffisances de dons du sang au CNTS

Le chef de service communication au Centre national de transfusion sanguine (CNTS), Louis Norbert Quentin Yombo, a déploré, le 31 octobre à Brazzaville, la passivité des Congolais à alimenter la banque du sang.

Le cadre du CNTS a lancé son cri du coeur à l'occasion de l'opération de collecte de sang du personnel de l'ONU au Congo, organisée par l'OMS, dans le cadre du mois d'octobre décrété semaine des Nations unies. En effet, pour atteindre l'autosuffisance du sang au Congo, a dit Louis Norbert Quentin Yombo, 80 000 dons sont nécessaires, selon les estimations

de l'OMS l'année dernière. Or le pays n'a collecté jusque là que 60 000 dons.

L'opération menée en partenariat avec le CNTS avait pour objectif d'atteindre 150 à 200 poches de sang, a souligné le chef de service communication. « Les Congolais doivent venir faire des dons du sang au profit des malades dans les hôpitaux. Donner du sang,

c'est partager la vie avec les autres. Au total, 18 000 Congolais donnent régulièrement leur sang au centre », a-t-il déclaré.

Louis Norbert Quentin Yombo a déploré le fait que les dons ne se font qu'au moment des événements. Selon lui, la plupart du sang récolté provient des dons familiaux. Ce sang n'est pas rassurant car pour soigner tous les malades, il faut des dons volontaires et bénévoles qui proviennent des donneurs de sang.

Notons qu'après avoir donné du sang, la secrétaire réceptionniste à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Jeannette Lembé, a indiqué que le geste accompli est gratuit en faveur de la population congolaise. « Je suis très contente de donner mon sang. Je ne suis pas à ma première expérience pour accomplir le geste qui témoigne l'amour et l'assistance à tous ceux qui éprouvent le besoin. Les Congolais doivent avoir aussi cet amour car ce sang pourra servir à nos propres parents également », a-t-elle encouragé.

Lydie Gisèle Oko

MIGRATION

L'Afrique envisage des politiques coordonnées

Les représentants de plusieurs pays du continent se sont réunis du 30 octobre au 1er novembre, dans la ville balnéaire de Skhirat au Maroc, pour lancer une réflexion susceptible de les amener à mieux défendre les intérêts du continent en la matière.

La rencontre s'inscrit dans le cadre du mandat panafricain confié en mars au roi du Maroc, Mohammed VI, pour élaborer une « vision commune » sur le programme migratoire de l'Union africaine (UA). Elle revêt une importance capitale puisque les propositions qui y sont faites seront soumises au prochain sommet de l'UA, en janvier, à Addis-Abeba. De plus, la question migratoire sera un des grands sujets du prochain sommet UE-UA prévu fin novembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, alors que les Européens cherchent par tous les moyens à limiter l'afflux des clandestins.

Le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a souligné que pour l'élaboration d'un programme continental sur la migration, « l'Afrique doit parler d'une seule voix, imposer son agenda au lieu de subir les agendas des autres ». « La migration africaine est d'abord intra-africaine : sur 8 Africains qui se déplacent, 7 restent en Afrique. La migration est majoritairement régulière (légale) : seulement 15% de la migration internationale est irrégulière. Et enfin, 85% des gains des migrants restent dans les pays d'accueil », a ajouté le chef de la diplomatie marocaine, qui a évoqué l'importance des politiques nationales et leur coordination. Il s'exprimait devant une quinzaine de ministres représentant les sous-régions du continent, différentes organisations internationales et des experts qui prenaient part aux débats.

Pour sa part, le ministre guinéen de la Sécurité, Abdoul Kabélé Camara, a dit que « des réponses cohérentes doivent prévenir les méfaits de la migration irrégulière qui affecte la jeunesse africaine ». « La migration représente un pilier important de développement (...). Aucun Etat ne peut agir seul », a pour sa part souligné Louise Arbour, la représentante du secrétaire général de l'ONU, en plaidant pour un « pacte mondial sur la migration ». Le Maroc, qui a réintégré l'UA début 2017, a adopté, en 2013, une nouvelle politique migratoire et mené deux campagnes de régularisation de clandestins, pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne.

Le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU estime que près de 145 000 migrants sont arrivés cette année en Europe du sud par la mer depuis l'Afrique et près de 2 800 sont morts ou ont disparu pendant la traversée.

Nestor N'Gampoula



Le personnel des Nations unies donnant du sang (Adiac)



SALARIES

Ouverture des inscriptions aux cours du soir :

- 3^e Année Bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes français

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

KOUILOU

Paul Adam Dibouilou fleurit le caveau familial du royaume Loango

Le préfet du département a accompli le geste, le 1er novembre, dans le cadre de la célébration de la Toussaint. Il était accompagné du roi Moe Makosso IV, des autorités civiles et militaires, des membres de la cour royale et des invités.

Après le rituel traditionnel exécuté par le roi Moe Makosso IV, le préfet a déposé la gerbe de fleurs sur le caveau de la famille du royaume Loango. Édifiant la presse pour le choix de ce site, Paul Adam Dibouilou a expliqué que cela est tout à fait important après son installation officielle comme préfet du département du Kouilou. «*Nous avons effectivement choisi de déposer une gerbe de fleurs sur la tombe des rois, parce que c'est très capital de commémorer à la fois les vivants et les morts en sachant que les vivants sont en communion avec les morts. Le caveau familial du royaume Loango est un monument national qui*



Le préfet Paul Adam Dibouilou devant le caveau familial du royaume Loango

représente le fondement de l'histoire. En plus des rois et des membres de la cour royale de Loango qui reposent dans ce caveau, il y a aussi bien d'autres personnalités qui ont marqué l'histoire de la République

du Congo. Nous avons notamment Félix Tchicaya, qui fut le premier parlementaire noir à l'Assemblée nationale française, et son fils Tchicaya U'Tam Si, l'un des grands écrivains du Congo. C'est donc

tout cela qui a conduit au choix de ce site », a-t-il indiqué.

Le cimetière royal du royaume de Loango, à environ 20 km de Pointe-Noire, est situé à plus ou moins 3 km de Bilala, à Diosso. Il

représente ainsi un lieu sacré et mythique, un lieu de mémoire, un patrimoine culturel, départemental et national où reposent tous les rois Mâ Loango, les princesses, les princes et tous les membres de la famille royale Nkondi et Nkata. Le Mâ Loango est le monarque du royaume de Loango. Par sa réputation de clairvoyance et de prestige, Mâ Loango joue aussi un rôle social dont la fonction première est de maintenir la sécurité et la prospérité du royaume.

La fin de la cérémonie a été marquée par un apéritif offert pour la circonstance à l'assistance par les membres de la cour royale. Le royaume Loango et le clan Yangala dans le département du Niari ont, depuis des années, tissé des liens très étroits. Les membres du clan Yangala ont toujours joué depuis plusieurs années un rôle prépondérant dans la vie du royaume Loango.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



VIE ASSOCIATIVE

Le RDHD fait le point des activités à ses membres

Une réunion de restitution des récentes activités auxquelles l'organisation a pris part a été organisée, le 30 octobre, à son siège sous la direction de Majep Obama, coordonnateur dudit réseau.

La restitution des réunions et ateliers Cona-Redd tenus à Brazzaville le 3 octobre, le réaménagement du Réseau de développement humain durable (RDHD)/ section Sangha du 6 au 8 octobre, l'atelier sur le forum national de la Conférence nationale sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale (Cefdhac) et l'atelier interdépartemental (Pointe-Noire, Kouilou, Lékoumou, Bouenza) sur les amendements du projet de textes d'application de la loi forestière tenu du 10 au 12 octobre ont dominé les retrouvailles.



Les membres du RDHD après les assises de la Sangha/crédit photoAdiac

Lors de l'assemblée générale de réaménagement du RDHD- Sangha, Charles Sibomane, dit Sivory, a été reconduit dans ses fonctions de chef de chaîne. Des assises ont eu lieu dans l'har-

monie et la cordialité et leur issue heureuse a satisfait le préfet de ce département qui leur a offert un banquet. Par le biais de Majep Obama, coordonnateur interafricain, écologiste-chercheur, ce

geste de l'autorité préfectorale a été vivement salué par des remerciements de tous les participants à la réunion. En outre, lors de l'atelier du forum national de la Cefdhac, la confiance a été à nou-

veau faite au Pr Joël Loumeto. Le RDHD étant membre de la Cefdhac, Majep Obama a exhorté les autres ONG à suivre son exemple par des adhésions car le Kouilou regorge des forêts denses et humides. Ce souhait a aussi été exprimé par les ONG Congo Vert et RDHD. Le coordonnateur a également informé l'assistance sur la création prochaine d'une Cefdhac rurale-Kouilou, à l'instar de la Cefdhac rurale-Sangha.

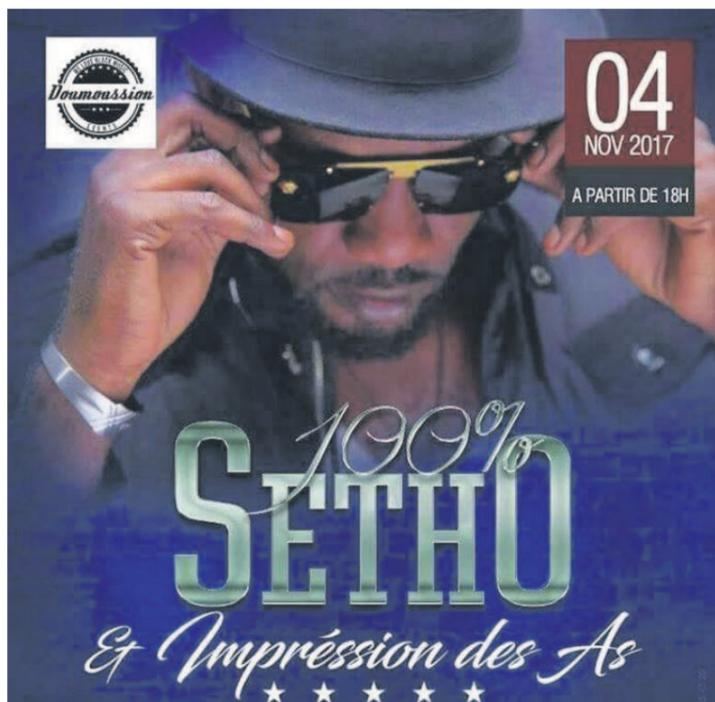
À la fin de la réunion, le coordonnateur du RDHD a une fois de plus insisté sur l'implication désintéressée des membres du réseau, afin d'aboutir aux résultats escomptés qu'attendent les communautés locales et riveraines des différentes contrées. « Il faut un engagement volontariste et déterminé », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

100% Setho se produit dans la ville océane

L'artiste musicien va donner son premier concert à Pointe-Noire, le 4 novembre, dans la salle du Forum Mbongui.



100% Setho gagne en notoriété au fil des années. Après ses multiples concerts à travers le pays, il devrait connaître un nouveau moment phare en cette période de fin d'année au Forum Mbongui, l'une des plus grandes salles de spectacle de la ville côtière. En effet, pour la toute première fois de sa carrière, il sera à Pointe-Noire accompagné de son groupe Impression des AS pour y livrer un concert exceptionnel.

L'artiste a su tisser un véritable lien avec le public congolais et pour son premier show dans les terres Mâ Loango, il a réservé plusieurs surprises à ses fans. Il va interpréter, pour leur plaisir, ses plus belles chansons aux sons accrocheurs, clou d'un show généreux à la bonne humeur communicative.

Grâce à ses musiciens, ce spectacle va connaître une dose d'énergie supplémentaire. L'ambiance sera au rendez-vous tout au long du concert car une vague de chaleur et d'ondes positives va s'abattre dans la salle. Notons qu'après «Eloukéké» et «Boma relation», 100% Setho va lancer sur le marché un nouveau single intitulé « Mobali ya bololo zéro » dont la sortie officielle est prévue pour ce mois novembre. Le rendez-vous est donc pris pour le 4 novembre au Forum Mbongui pour un avant goût.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL D'ÉLITE

V Club Mokanda retrouve la Ligue 1

Après une année passée en ligue inférieure, le club a réussi sa montée le 29 octobre, en s'imposant face au FC Nathaly's, 2 buts à 1, au Complexe sportif de Pointe-Noire en match retour des barrages. A l'aller le score était vierge.

Le grand public sportif ponténégrin a répondu massivement présent au dernier rendez-vous de la saison sportive 2016-2017. Celui-ci mettait aux prises deux clubs de la Ligue de football de Pointe-Noire, à savoir le FC Nathaly's, 16^e à l'issue du championnat national Ligue 1 et V Club Mokanda, 1^{er} de la Ligue 2 nationale. Ces matches de barrage ont été organisés par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) en aller-retour afin de déterminer les clubs qui feront partie des 16 meilleurs qui joueront la Ligue 1 la saison prochaine.

En effet, déterminé à se maintenir en Ligue 1, le FC Nathaly's a ouvert le score à la 15^e minute par l'entremise de Fennech Nkoua. V Club Mokanda, très sérieux, est resté fixé vers son objectif et, dans cette envie de gagner, a rétabli l'équilibre à la 34^e minute, par l'intermédiaire de Darcy Bantantou sur penalty. Les deux équipes se séparent à la pause sur un but partout.

De retour sur le terrain, encore plus déterminantes, les deux formations ne parviennent pas à trouver la faille. C'est à 9 minutes de la fin de la rencontre que Chico Mombo du FC Nathaly's marque contre son camp et donne l'avantage aux V Clubiens de retrouver la Ligue 1.

Rappelons que V Club Mokanda a été relégué en Ligue 2 en fin de saison 2015-2016 tandis que la même saison, il a participé à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). V Club Mokanda est l'une des équipes les plus populaires de Pointe-Noire, elle doit sa victoire à son public très enthousiasmé qui l'a soutenue jusqu'au bout. Nathaly's, qui a également fait un demi-tour, redescend en Ligue 2 après une année d'aventure en Ligue 1. Cette équipe était dernière à la fin de la phase aller du championnat

1. C'est pourquoi nous allons nous préparer en conséquence pour aborder le championnat en bonne forme. Cette victoire vient de confirmer notre première place en Ligue 2 nationale (zone B) », ont-ils dit. De son côté, l'entraîneur du FC Nathaly's, Joseph Dumbé Makaya, a reconnu les erreurs de son équipe. « L'adversaire n'a pas été à notre hauteur. On a provoqué un penalty et on a marqué contre notre propre camp. L'adversaire a profité de nos propres erreurs. On s'est fait éliminer nous-mêmes », a-t-il



V Club Mokanda/crédit photo Rodrigue

national avec 10 points, avant de ressaisir à la phase retour en se classant 16^e barragiste. Mais les jeunes ont gâché la fête en s'inclinant 1-2 alors qu'en match aller, ils avaient fait un nul de zéro but partout.

À la fin de la rencontre, le capitaine de V Club, Ndomba Mabilia Djanor, et l'entraîneur Paul Herman Tchitombi se sont réjouis. « Nous sommes très contents de notre remontée en Ligue 1. Nous avons de grandes ambitions à atteindre en Ligue

indiqué. Et d'ajouter que c'est un rebond, l'équipe va se refaire pour l'année prochaine en championnat départemental avant de jouer le play-off, nouvelle formule de la Fécofoot. De même, le capitaine de Nathaly's a martelé : « Nous sommes très abattus. On est descendu mais qu'à cela ne tienne. L'année prochaine, on fera un effort pour remonter. Nous allons faire des efforts comme V Club que nous félicitons. »

Charlem Léa Legnoki

INTERVIEW

Bruno Jean Richard Itoua : « Il n'y aura pas d'année blanche »

Le ministre congolais de l'Enseignement supérieur est à Paris pour prendre part à la 39^{ème} conférence générale de l'Unesco. Depuis la capitale française, il s'exprime sur les différents sujets préoccupants en rapport avec la rentrée universitaire 2017/2018.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : L'enseignement supérieur est frappé depuis plusieurs mois par une grève. Quelle pourrait être l'issue de ce mouvement social ?

Bruno Jean Richard Itoua (BJRI) : Seule l'université Marien-Ngouabi est touchée par la grève. Les établissements publics d'enseignement supérieur tels l'INTS et le CIRAS, qui ne font pas partie de l'université Marien-Ngouabi, et les établissements privés continuent à fonctionner normalement. Les étudiants ne sont pas en grève et une partie de l'administration assure le service minimum. Nous ne devons pas considérer cette grève comme quelque chose de particulier. Elle intervient dans un contexte macro-économique et financier difficile dû à la baisse des revenus pétroliers. Durant cette période transitoire, quelques obligations de l'Etat n'ont pas été remplies à temps. J'affirme qu'elles le seront quand nous aurons rétabli les équilibres, ce qui devrait intervenir vraisemblablement très rapidement. Bien qu'ayant réglé un mois de salaire, nous ne sommes pas parvenus à résorber la totalité des arriérés et l'intersyndicale n'a pas accepté de reprendre le travail, jugeant l'effort du gouvernement insuffisant. Les syndicalistes ont également refusé d'organiser les concours d'entrée, les sessions de rattrapage et de faire les inscriptions de l'année qui va commencer. Nous sommes toujours en négociation. J'ai bon espoir que nous trouverons un accord assez rapidement. Nous continuerons à nous assurer, au niveau du gouvernement, qu'un deuxième mois de salaire sera rapidement payé et que, d'ici à la fin de l'année, nous pourrons

résorber le retard.

L.D.B. : Certains agitent le spectre d'une année blanche. Qu'en est-il au juste ?

B.J.R.I. : L'année scolaire 2016-2017 est terminée mais subsistent néanmoins les sessions de rattrapage pour quelques examens qui n'ont pas eu lieu. On ne peut donc pas dire qu'il s'agisse d'une année blanche puisque l'ensemble des cours a été dispensé. De même, l'année académique 2017-2018 n'a pas encore commencé ; il se révèle donc difficile de dire qu'elle va être blanche. Nous devrions nous entendre très rapidement avec l'intersyndicale pour que les concours aient lieu et que les inscriptions soient réalisées. Ainsi, nous aurons posé le premier jalon de l'année académique 2017/2018. Aujourd'hui, il n'est question d'année blanche ni pour l'année universitaire qui se termine, ni pour celle qui va commencer. J'appelle l'opinion nationale à être sereine sur ce sujet. La position actuelle des étudiants est de solliciter la compréhension des enseignants pour que les cours reprennent et que ceux-ci puissent commencer à une date compatible avec les calendriers internationaux pour que démarre l'année académique dans les délais requis.

L.D.B. : Concernant les nouveaux bacheliers, pouvez-vous d'ores et déjà annoncer un calendrier pour la tenue des concours et l'ouverture des inscriptions ?

B.J.R.I. : Le démarrage des activités d'une année académique dépend principalement de deux niveaux. D'abord le rectorat de l'université, qui doit prendre toutes les dispositions pour or-

ganiser les concours et d'autre part, pour ce qui concerne les facultés, la préparation des procédures d'inscription. A l'heure où nous parlons, tout est prêt. La seule chose qui manque aujourd'hui, c'est la disponibilité des travailleurs. Nous allons donc négocier avec eux. Le gouvernement a payé un mois de salaire dans cette conjoncture difficile. C'est un geste qui est un message important de la priorité que le gouvernement accorde aux questions liées à l'enseignement supérieur et à l'éducation en général. Je suis convaincu que le gouvernement va continuer à travailler pour que rapidement un deuxième geste soit fait. Dès lors, nous pourrions organiser les concours et les inscriptions.

L.D.B. : Quid des étudiants qui n'ont pas encore validé leur année et qui doivent passer des sessions de rattrapage ?

B.J.R.I. : De même, tout est prêt du point de vue pédagogique et académique en ce qui concerne les rattrapages. Nous avons simplement besoin que le personnel soit disponible. Dès que nous aurons un accord avec l'intersyndicale, nous pourrions immédiatement organiser les sessions de rattrapage pour les étudiants.

L.D.B. : Selon vous, la grogne des enseignants pourrait-elle gagner les étudiants qui accusent également plusieurs mois d'arriérés de bourse ?

B.J.R.I. : C'est un scénario qui plairait à beaucoup de gens, notamment à ceux qui s'agitent sur les réseaux sociaux. Heureusement, nous avons un dialogue permanent avec les étudiants à travers les deux organisations



de défense de leurs droits : le MEEC et l'Uleeco qui siègent dans les instances de direction de l'université Marien-Ngouabi. Les étudiants ont participé à la commission d'attribution des bourses. Ils savent donc dans quelles conditions et à qui les bourses ont été attribuées ; les listes se trouvent au niveau du ministère des Finances et, en fonction des disponibilités au niveau du Trésor, la bourse sera payée. Il n'y a pas de raison pour qu'ils aient la moindre inquiétude. Nous traitons en ce moment les réclamations qui donneront lieu à une liste additionnelle. Il y a du retard mais les gens en connaissent la raison. La bourse est versée selon le calendrier civil et non académique. Pour pouvoir organiser la session d'attribution de la commission des bourses, il faut que nous ayons reçu les résultats des facultés. Or, cette année, il y a eu un retard assez important, non seulement du fait de l'administration mais également des étudiants qui ont fait une grève l'an dernier, retardant ainsi la fin de l'année académique. Ce n'est qu'à partir du 30 mai que nous avons pu commencer à traiter les dossiers. Nous mettons tout en œuvre pour rattraper le retard.

L;D;B; : Vous êtes à Paris pour la 39^{ème} conférence générale de l'Unesco ; quel message du Congo portez-vous ?

B.J.R.I. : L'Unesco traverse des moments difficiles avec le retrait de certains Etats-membres. Les

contributions budgétaires des Etats ne semblent pas suffire à lui apporter la ressource dont elle a besoin pour assurer ses missions dans des domaines qui sont primordiaux. Nous estimons que nous avons besoin de lui assurer les conditions idoines pour conduire ses missions. Le Congo fera tout pour être exemplaire dans ce domaine. Nous avons besoin de l'Unesco qui est notre premier partenaire dans les domaines qu'elle couvre. Grâce à elle, nous avons une stratégie sectorielle de l'éducation, outil indispensable sans lequel nous ne pourrions pas piloter de façon efficace la mission d'organiser un système éducatif qui soit en adéquation avec les besoins de développement. Nous sommes ici pour dire à quel point nous devons soutenir l'Unesco et trouver les voies et moyens pour que l'institution ait les ressources adéquates, travailler à améliorer quelques questions de gouvernance, et sensibiliser sur les questions propres à l'Afrique afin que le continent ne paie pas le prix des difficultés financières que traverse l'Unesco. Par ailleurs, nous sommes heureux du fait que se trouve un Congolais parmi les grands dirigeants de cette institution. Ce qui démontre qu'il y a à la fois une reconnaissance du pays et de la compétence de ses ressortissants.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou et Marie Alfred Ngoma

RENTREE LITTERAIRE

Une première édition réussie

L'événement a donné lieu, du 26 au 28 octobre à Brazzaville, à la présentation et la dédicace d'oeuvres de plus d'une vingtaine d'écrivains.

La première édition de la rentrée littéraire du Congo avait pour thème « Découvrir le livre et l'auteur congolais ». Durant trois jours, les hommes de lettres venus de Pointe-Noire et de Brazzaville ont animé tour à tour différentes tables rondes à la bibliothèque nationale.

Au théâtre, la présentation du Prix des cinq continents et de l'association Culture Elongo

a été faite par Omer Massoumou, suivie de celle de l'ouvrage Labyrinthes de Florent Sogni Zaou.

Au deuxième jour, trois tables rondes ont été animées par différents poètes, entre autres, Alima Madina avec son roman Survie ; Sokate Mavouba, Et que les ténèbres soient ; Avenir Blaise Diabankana, Lettres aux sentiments ; et Abraham Ibela, La tête au ciel, les pieds sur terre. « Des vers pour servir, des vers pour servir, des vers pour séduire », tel a été le thème choisi en poésie.

Les écrivains Moundelé Ngollo et Rachel Victorine Taty ont exposé sur « Autopsie d'une

société en déliquescence » aux côtés de M. Poaty, représentant de l'association Pointe-Noire Dynamique Culturelle et les Editions LMI de Pointe-Noire. L'écrivaine Rachel Victorine Taty a débattu sur son livre intitulé L'unité de production informelle et la compatibilité : Expérience du Congo. Pour elle, une grande partie des acteurs du secteur informel évoluent dans la précarité par manque de suivi économique de leurs activités.

Les romanciers Ninel Nsiloulou dans Innocence volée ; Khali Tchikati avec Sodou, le bébé de la décharge publique ; Willy Gom Louézie, la fille soldat ; et Fidèle Youlou, la

Bible déchirante, ont par contre défendu leurs œuvres littéraires à la troisième table ronde.

Organisée par le Pen Congo Brazzaville sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, cette première édition a eu pour objectif de promouvoir la littérature et la liberté de presse, la création des cadres de réflexion et de rencontres entre les écrivains, enseignants, chercheurs ainsi que les hommes de presse.

Le prochain rendez-vous est prévu du 25 au 28 octobre 2018.

Rosalie Bindika